

La réponse de l'Ontario français

Le congrès de Québec — Le mouvement qu'il déclenche — Ses suites nécessaires — Ce qu'il ne faut jamais perdre de vue

Mgr Camille Roy et ses collègues du comité du Deuxième Congrès de la Langue française ont très sagement fait appel à tous les groupes français d'Amérique. Ils se sont bien rendu compte que tous ont le droit de participer à ces assises, que tous en ont besoin, que tous aussi peuvent mutuellement s'aider.

L'appel a été entendu. Les nouvelles que nous recevons de toutes les parties de l'Amérique l'attestent élogieusement. L'une des réponses les plus nettes, les plus fortement motivées, vient de l'Ontario.

L'Ontario français, au cours du quart de siècle qui s'est écoulé depuis le premier congrès, a subi l'un des plus rudes assauts de notre histoire. Il y a vigoureusement résisté, et le bilan de la lutte se solde pour lui par des gains sérieux. Mais les chefs franco-ontariens ne se font d'illusion ni sur la situation réelle, ni sur les dangers qui résultent de l'ambiance, des circonstances au milieu desquelles il leur faut vivre.

En moins de dix ans, il est vrai, écrivent-ils à Mgr Camille Roy, nous avons conquis, avec celui d'une assez large tranche de français dans le programme de nos écoles élémentaires, — et, par suite, de notre Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, — le droit de percevoir, pour les soutenir, une part plus équitable des impôts des compagnies; mais il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir tout ce qui nous reste encore à réclamer pour assurer la permanence de notre idiome et de notre esprit français. Pouvons-nous, sérieusement parlant, nous croire déjà en pleine possession de notre survie en Ontario? Quand nous songeons qu'en dehors de nos écoles primaires et d'un certain nombre d'institutions indépendantes d'enseignement secondaire, supérieur et universitaire, notre jeunesse n'entend que peu ou point de français ni aux High Schools, ni aux universités, ni aux maisons d'enseignement technique, commercial, ménager ou agricole, ni aux cours de gardes-malades soutenus et contrôlés par l'Etat, et que, dans le monde des affaires, autour de nous et trop souvent aussi, hélas! chez nous, tout se fait encore à l'anglaise, nous nous rendons mieux compte du gouffre de l'assimilation, d'abord, puis de l'absorption dans lequel nous sommes constamment en danger de nous laisser graduellement sombrer. Avant un demi-siècle, si nous ne réagissons de toutes forces contre les influences combinées de la vie sociale, civile ou politique, de la littérature, du théâtre, du cinéma, de la radio, bref de l'atmosphère saturée d'anglais qui nous enveloppe et nous pénètre jusqu'aux moelles, ne serions-nous pas exposés à porter, sous un chef encore français par la chair et le sang, des manières de penser, de parler et d'écrire plutôt anglo-saxonnes? Si jamais nos gens instruits en venaient à ne plus estimer leur culture française qu'à l'égal d'un simple moyen de mieux soutenir la lutte pour la vie, ce jour-là, déprimés par le défaitisme, ils seraient tentés, comme nos classes agricoles et ouvrières, de s'insurger contre les lourds sacrifices que leur impose la conservation de leur langue maternelle au foyer, à l'école, dans la poursuite de leurs affaires professionnelles, financières, commerciales ou industrielles.

Tous les groupes français de l'Amérique, quelles que soient les conditions légales dont ils jouissent ou qu'ils subissent, sont plus ou moins exposés aux dangers qu'exposent nos amis de l'Ontario. La province de Québec n'échappe point à cette dangereuse atmosphère, mais elle est mieux que les autres armée pour la combattre.

Grâce à notre force numérique, à notre groupement, nous avons pu constituer tout un mécanisme de défense et de progrès. Alors que partout ailleurs les nôtres se heurtent à une législation scolaire hostile ou insuffisante, nous sommes ici maîtres de notre sort.

Si nous ne faisons pas ce qui vaudrait le mieux pour nous, c'est que nous ne le voulons pas ou que nous ne savons pas voir ce qui nous convient le mieux.

Cette situation privilégiée nous crée à l'endroit des autres groupes des devoirs spéciaux. Elle ne doit pas nous empêcher de voir, avec leurs grandes difficultés, les services qu'ils nous rendent au avant-postes.

L'un des avantages majeurs du congrès de Québec sera de nous forcer à revoir ces choses, à leur donner l'attention qu'elles méritent.

Dans le brouhaha de la vie quotidienne, pris par les durs soucis auxquels si peu d'entre nous échappent, nous risquons trop de perdre de vue les problèmes qui intéressent notre élément tout entier.

Il faut de temps à autre qu'un événement particulier, éclatant, vienne nous secouer, nous rappeler au sentiment de ces réalités supérieures.

Pour mener à bon terme leur participation au Congrès, nos amis de l'Ontario ont constitué un comité qui associe les éléments les plus actifs de leur groupe.

Il en sera de même, nous l'espérons, d'un bout à l'autre de l'Amérique française. Nous avons déjà appris qu'un comité allait se constituer en Nouvelle-Angleterre. Les Louisianais ont dû fonder le leur à Bâton-Rouge ces jours derniers. Il va de soi que, dans toutes les provinces du Canada, le mouvement prendra une vigueur au moins égale.

La constitution de ces comités est un phénomène heureux. Mais on nous permettra de répéter le vœu que ce ne soit là qu'un début que le Congrès ne marque pour nous tous que le point de départ d'un nouvel élan.

... Les assises de Québec prennent déjà des allures de victoire. Mais il faut toujours se souvenir que ce n'est pas tout de remporter une victoire.

Il faut savoir l'exploiter et l'utiliser à fond, en tirer toutes les conséquences heureuses.

Ne l'oublions jamais.

Omer HEROUX

L'actualité

Quelques échos

électoraux

M. Taschereau, selon ce qu'on nous rapporte de Québec, aurait pris, mardi soir, le même train que le premier ministre. M. Duplessis et son prédécesseur ne se sont pas rencontrés. Mais le dernier des deux a été vu par quelques sympathisants de l'Union nationale et quelques indifférents en politique. Ceux-ci ont compris mieux que jamais, en scrutant la physionomie de l'ex-procureur général, l'expression: avoir la mine mi-fugue mi-râsin.

On rapporte encore que plusieurs semaines avant l'appel nominal, l'ancien premier ministre avait annoncé comme certaine, à un avocat éminent, qu'il croirait à Mont-Royal, l'entrée de l'ancien maire dans la ville municipale.

Un autre collègue de M. Taschereau avait parlé dans le même sens.

Quand M. Houde s'est écrié à la T. S. F., aux petites heures, samedi matin, qu'un vote pour lui serait un vote contre l'Union nationale, il paraissait faire une déclaration contraire.

Elle lui avait, pense-t-on, été arrachée par ses appuis libéraux afin qu'ils pussent la ressusciter au lendemain de la victoire pour donner à celle-ci un sens précis. Mais depuis!

Autre fait dans le même sens. Les clients d'une grande maison de commerce, propriété d'un pilier du régime Taschereau, lequel est en très intimes relations avec le trésorier général et permanent du parti, n'étaient pas peu étonnés le jour même du vote de ce qui se passait sous leurs yeux. Les commis étaient enveloppés d'une nuée de cabaleurs, les uns anglais, les autres de langue française, qui s'en menaient les presser de voter pour Houde.

Il est hors de doute que la machine a fait tout son effort. Cependant, les libéraux les plus réfléchis, même au sein du grand conseil du parti, n'étaient pas tous d'accord sur ce point. L'un, renommé pour sa sagacité politique et qui connaît l'ancien maire de longue date, conseillait d'y aller piano. "Sans cela, disait-il, je vous prédis que vous aurez le maire de Montréal dans les jambes à la prochaine convention libérale". Cette prédiction n'aura sans doute pas l'occasion de se vérifier. On annonce, cependant, que malgré sa défaite ou, plutôt, à cause de sa défaite, l'ex-maire songerait à brigner les suffrages dans Sainte-Marie, dans une élection fédérale. Cette circumscription électorale serait bientôt ouverte, dit-on, parce que le Dr Deslauriers serait nommé

à un poste quelconque dans le fonctionnarisme.

M. Houde a raison de fonder quelque espoir sur Sainte-Marie. Si le vote y signifie quelque chose, les électeurs de ce comté ont le pardon facile. Ils ne tiennent pas rigueur à l'ex-maire de les avoir désertés pour s'en aller porter ses pénates d'abord dans le centre de la ville et, ensuite, à l'hôtel Mont-Royal (afin de ne pas les voir pour mieux travailler pour eux). Bien plus, l'ex-maire a dénoncé le nationalisme et ses anciens électeurs l'ont soutenu, tandis que les Anglais ont voté en majorité contre lui, sans doute parce qu'ils croyaient cet appel plus teinté d'électoralisme grossier que de sincérité.

Ce sentiment reflète une naïveté assez touchante. Les braves ouvriers sont redevables à leur ancien député d'avoir trouvé cette explication du vol par fierté. Jumper le meter, ce n'est plus un larcin mais un acte noble. L'honneur familial commande de celer au cavalier de sa fille la détresse financière de la famille. Hernani devient modèle du chômeur et le théâtre faux, professeur de morale. On peut aller loin sur cette pente qui est roide.

Par ailleurs, des agents habiles ont disséminé parmi les prolétaires l'idée qu'ils devaient toutes les augmentations de secours à Camillien. La vérité est, hélas! tout autre. Tous les politiciens sacrifient à l'électoralisme et pour s'acheter des suffrages la volonté bien ferme de chacun est de donner le maximum aux chômeurs. Seulement le hic c'est d'arriver à faire comprendre à ceux-ci que c'est l'effort de Jean plutôt que celui de Pierre qui leur a valu cette manne. Dans le cas actuel, on a réussi à faire croire que c'était l'effort de Camillien.

Voilà une raison de plus de supprimer cette terrible plaie du dolo, qui encourage plus que tout autre régime la surenchère électorale, qui permet aux politiciens de faire de la trésorerie nationale une ancre véritable de la caisse électorale.

Les travaux projetés seraient payés bien peu cher, quel que soit leur coût, s'ils nous tiraient de cette impasse où la corruption le dispute au gaspillage.

L'X de la lutte: l'attitude de M. Rochefort. Celui-ci a enlevé à M. Raynault le gros de sa majorité. Et ce fut en pure perte. M. Rochefort a lui-même donné un sens à son élection. Un referendum sur la municipalisation. Il parle bien; il prend beaucoup. Ignoré par ses adversaires, il pouvait du reste faire preuve d'une sérénité reposante, qu'à l'épiderme de certains faisait l'effet d'une rosée tombant sur une fournaise. De surplus, M. Rochefort se paraît de la cause de l'édification. Résultat (visible des jours d'avance à tous les observateurs): un re-

ferendum sur la municipalisation se termine par un four. Les Trusts auraient eux-mêmes machiné cette élection qu'ils n'auraient pas été mieux servis.

— "L'homme, ricanent-ils, l'homme qui a pris pour programme l'édification, qui a fait de son élection un referendum, a perdu son dépôt."

Et, pourtant, ce n'était pas le premier venu; un sympathisant du parti qui vient de balayer la province et en relations cordiales, avec l'air avancé de ce parti dont les plus zélés adeptes prédisent la très prochaine arrivée au pouvoir.

Vraiment, le cas de M. Rochefort reste l'énigme de la bataille dont nous sortons.

L. D.

Bloc-notes

Pourquoi tout cela?

Notre budget militaire pour 1937-1938, à l'étude de ce temps-ci dans les milieux ministériels, à Ottawa, doit monter, de \$25 millions qu'il est cette année, à \$40 millions. L'on prévoit une dépense de \$10 millions pour commencer de motoriser nos unités militaires. On compte que cela coûtera au bas mot \$60 millions, mais l'on procédera par étapes annuelles. Pour cette fois, on ne demanderait qu'un sixième des fonds nécessaires à cette fin. D'autre part, il y aurait commande de deux nouveaux destroyers à un million et demi chacun; et les chantiers Vickers seraient en train de construire six hydroplanes de type militaire pour livraison au gouvernement canadien en avril ou mai prochain. D'ici un an ou un an et demi, le Canada grouperait une vingtaine d'avions de combat de différents types, alors qu'il en a présentement huit. Pour ce qui est des submersibles, dont chacun coûte \$3 millions, on aurait décidé d'ajourner à une autre année. D'après ces informations, parues dans un quotidien de Toronto — le Star — en dépêche d'Ottawa, notre dépense militaire augmentera tout d'un coup et sans raison urgente, de \$15 millions, sous prétexte qu'il faut mettre à pied d'œuvre la défense canadienne. Encore une fois, contre qui et contre quoi ces préparatifs de défense? Au vrai, les initiateurs de cette politique marchent d'accord avec le War Office de Londres, à ce que l'on peut voir, et l'on manœuvre dans certains milieux, au Canada, pour nous lancer dans une politique d'armements qui pourraient, le cas échéant, servir au Royaume-Uni, s'il allait s'engager dans un conflit européen. Une fois parti du reste sur cette pente, le Canada devra

continuer. De \$25 millions son budget passerait l'année suivante à \$40 millions, puis l'année d'après, à \$50 millions et cela continuerait de monter. Car la motorisation une fois entreprise, il faudra, comme l'on dit, se tenir à la page, écartant d'une année à l'autre d'anciens modèles pour les remplacer par de nouveaux, et le reste. Un de nos collaborateurs signalait, il y a moins de deux semaines, dans quel courant l'on est à jeter le pays. La manœuvre est évidente. Que feront que font nos ministres et nos députés?

Patronage

Tout le temps que le premier ministre et plusieurs de ses collègues furent absents de Québec, les couloirs de l'hôtel du gouvernement se vidèrent de solliciteurs, notent les dépêches. Mais à peine M. Duplessis revint-il, que, de nouveau, la marée des solliciteurs monta. C'est la course au patronage qui recommence. Ou plutôt la course aux places. Nombreux sont les députés et les ministres que des solliciteurs de toute sorte excèdent, empêchant de travailler comme ils voudraient, et comme ils le doivent, s'ils veulent donner à la province l'administration qu'elle attend d'eux. Que faire pour empêcher cette course aux places sans mécontenter personne? Cela sera impossible parce que ceux qui attendent des places et ne les obtiennent pas gardent de leur échec une rancune tenace. Il faut s'attendre à cela. Ce qui presse néanmoins, c'est que l'on aise d'une part à la protection des fonctionnaires consciencieux dont des gens ambitieux les places, sous toutes sortes de prétextes, et de l'autre, à l'élimination du patronage politique, dans la mesure du possible. Le problème est de taille. Pour ce qui regarde les fonctionnaires méritants restés en place, mais inquiets, M. Duplessis a maintes fois dit et répété qu'ils n'ont pas lieu de craindre, car le gouvernement n'en a qu'à eux parer, aux incompétents, à ceux qui se sont mêlés de politique ou qui ont agi malhonnêtement. En fait, un certain nombre d'honnêtes gens, harcelés ou inquiets, ont déjà vu leur situation tirée au net, à leur satisfaction. Il reste la question de protéger les autres qui le méritent; et aussi d'assurer aux fonctionnaires une situation qui ne dépende pas de la fantaisie de tels ou tels organisateurs ou organisations politiques. On a parlé d'une commission du fonctionnarisme. L'idée vaut qu'on l'étudie et qu'on cherche le moyen d'y donner suite. Il ne faudrait pas néanmoins, — on est déjà en garde contre cela, — que pareille commission aboutisse à des résultats tels que ceux qu'on voit couramment à Ottawa, où il y a bien une commission, mais qui sert trop souvent à couvrir, sinon à perpétuer de injustices à l'endroit de tout un élément de la population, sous toutes sortes de prétextes. Une commission impartiale, qui choisisse justement les fonctionnaires à venir, leur assure protection contre la basse politique et les influences extérieures, ne les laisse pas à la merci des fantaisies de ce régime ou de cet autre, de tel groupe ou de tel autre, voilà où il faudra sans doute en venir. Mais comment l'établir? La est le point délicat autant qu'extrêmement important. Et ce n'est qu'un problème à résoudre, entre cent autres.

G. P.

Carnet du grincheux

"Les électeurs montréalais en sont venus à la conclusion que si M. Houde n'appréciait pas assez son poste de maire pour le garder quand il le pouvait, il n'y avait aucune bonne raison de le lui redonner quand il le redemandait. De là sa défaite" (un journal de Toronto).

Extrait du carnet du duc de Windsor: "Trois attaches sont difficiles à rompre: celles d'une femme, celles d'un grand roi, celles du génie (proverbe saharien). Je le savais..."

M. Houde découvrit une hypothèque à M. Raynault. Pour la peine que cela lui donna, il devra désormais en faire les frais, puisqu'il a perdu la mairie.

Extrait du nouveau Directory of Canadian Directors (édition 1937): TASCHEREAU, HON. L.A., L.L.D., L.L.L.; formerly prime minister of Quebec Province; dir. of: North American Life Ass. Co., Sun Life Assurance Co. of Canada, Barclays Bank, Caisse d'Economie, London & Liverpool & Globe Ins. Co., The Seignior Bank, Royal Trust Co., The Liverpool-Manitoba Assurance Co., Credit Foncier Franco-Canadien, Globe Indemnity Co., Metropolitan Life Insurance Co., Canadian Investment Fund... Rien que ça. On avait dit quatorze. Vestiges payants d'une ancienne splendeur...

"A quoi sert de gagner même quelques voix, si malgré tout l'on perd son dépôt?" (Un candidat battu).

Le Grincheux

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances, agences et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones BLAIR 3361*

La majorité officielle de M. Raynault sur M. Houde est de 3,880 voix

Sa majorité sur M. Rochefort est de 37,299

(Lire en page 3 le résultat officiel du scrutin de mardi à la mairie et à l'échevinage, tel que communiqué ce matin à l'hôtel de ville)

La majorité officielle de M. Adhémar Raynault, nouveau maire de Montréal, sur M. Camillien Houde, candidat à la mairie, est de 3,880 voix. Sa majorité sur M. Candide Rochefort, le troisième candidat, est de 37,299 voix. M. Houde a obtenu 52,322 votes, M. Raynault, 56,212 et M. Rochefort, 18,913.

C'est là ce qui ressort des chiffres officiels fournis ce matin aux journaux par greffier de la ville, M. Etienne Gauthier. M. Gauthier communique également le tableau officiel des votes recueillis par les trois candidats à la mairie dans les divers quartiers, ainsi que le résultat officiel du scrutin de mardi à l'échevinage.

(On trouvera ces détails en page 3.)

LA J. O. C.

Une formule d'enquête complète: voir, juger, agir

De jeunes ouvriers catholiques qui ont appris à regarder autour d'eux — La connaissance de tout le milieu ouvrier: l'ouvrier au travail, dans sa famille et dans ses loisirs — Les constatations faites et les conclusions qui s'ensuivent ne sont pas de quelques-uns seulement

QUELQUES REALISATIONS EN MARCHE

IX

Divers événements, dont trois au moins: une abdication royale, une conférence de haute politique financière sous les auspices du gouvernement d'Ottawa et une élection municipale dans la ville de Montréal, ne sont pas sans importance, nous ont fait interrompre pendant quelques jours notre enquête jocoiste. Nous la reprendrons assez facilement car cette sorte de césure n'est pas survenue de façon trop intempestive. Les articles précédents ont donné un aperçu plutôt général de la J.O.C., ont porté aussi sur quelques-unes des activités particulières du mouvement. Nous allons maintenant entreprendre de parler de l'enquête, de la méthode d'enquête jocoiste. C'est ce que nous ferons maintenant.

Le but de la J.O.C. — nous croyons l'avoir assez clairement indiqué — c'est le groupement et le mouvement de la masse par le recrutement et la réforme de l'individu, en vue de la réforme de la masse, de la société, dans le sens chrétien et catholique. Pour la J. O. C., l'individu importe d'abord, en tenant compte de la nécessité où se trouve l'individu de vivre en société. Dans le cas d'un ouvrier, c'est sans doute la société ouvrière qui compte. La J. O. C. étant un mouvement catholique pour les ouvriers et par les ouvriers, tient évidemment à agir sur les divers milieux qui ont une influence sur lui.

Mais pour reformer quelque chose que ce soit, il faut d'abord connaître cette chose. C'est par l'information directe et non livresque, par l'enquête, qui apprend à voir, à constater les faits, les réalités de la vie, avant de les juger, que la J.O.C. procède. L'enquête est le fondement même de la formation sociale jocoiste, dont la formule se résume en trois mots: Voir, juger, agir.

* * *

D'abord, voir. N'est-ce pas le commencement de toute enquête intelligente? L'un des universitaires les plus en vue de chez nous, justement renommé pour son sens aigu et profond de la pédagogie, conseillait à ses élèves, du temps que nous étions du nombre, ce qu'il doit encore répéter à ses élèves d'aujourd'hui: Regardez donc autour de votre milieu, ne vous en remettez pas à des lectures dans des livres qui nous viennent d'ailleurs. Lisez, mais surtout regardez pour ensuite pouvoir comparer vos propres constatations à celles des autres. Regardez autour de vous. C'est le conseil de cet universitaire, sans avoir probablement jamais fréquenté sa chaire, que les Jocoistes suivent en commençant par leurs enquêtes. Non seulement regardent-ils, ils veulent voir. Ils prennent les moyens de voir et ils voient, mais après avoir vu, ils agissent puis agissent en conséquence, c'est-à-dire selon leur conscience.

La J. O. C., école de formation, ne prend pas que le tiers d'une formule mais la formule tout entière. Ses enquêtes portent dans tout le milieu ouvrier et certaines réalisations en pleine marche en sont la conséquence. Nous en avons mentionné déjà quelques-unes, les principales: le plan jocoiste pour la solution du problème du chômage, le plan jocoiste pour la réforme du régime pénitentiaire, l'établissement de foyers et d'un asile pour les sans-abri, l'organisation d'une tutelle aux gares, pour la jeunesse, des services d'assistance judiciaire devant les tribunaux criminels, d'un service de visite aux prisonniers, l'établissement d'un bureau

de placement, l'organisation des loisirs de la jeunesse ouvrière. De chacune de ces choses, il faudra parler sans doute mais leur simple énumération indique assez que la J.O.C. n'en reste pas à la platonique exposition de plans. Elle sait ce qu'il faut, elle le demande, surtout elle agit en conséquence.

A la source de toutes et de chacune de ces initiatives, on trouve l'enquête faite sérieusement dans tout le milieu ouvrier. Ce milieu ne comprend pas que le lieu du travail mais encore le foyer familial, tous les endroits que fréquente l'ouvrier, principalement les endroits où il passe ses loisirs.

Pour le milieu du travail, le milieu familial, pour les loisirs, l'enquête se conduit toujours à un triple point de vue: physique, moral et religieux.

Beaucoup de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières sont affectés à des besoins qui ne leur conviennent pas: l'orientation professionnelle est chose à peu près inconnue chez nous dans la pratique. Sous le régime actuel de la mécanisation généralisée, qui donc se choisit un métier aujourd'hui? Il arrive encore que l'hygiène, les conditions de travail, le salaire soient lamentables à l'usine, à la manufacture, sur le chantier. Dans ces mêmes endroits, la situation morale et religieuse ne vaut souvent guère mieux. Par exemple, le tiraillement et le désharmonie des pratiques, plutôt fréquentes. La J.O.C. le sait par les enquêtes que ses équipes poursuivent en permanence. Elle sait aussi comment l'idée chrétienne est trop souvent bannie du milieu du travail ouvrier, comment au contraire l'idée antichrétienne s'y trouve encouragée.

Les mêmes enquêtes se poursuivent également sans cesse sur la situation au foyer familial, quant au logement, au vêtement, à la nourriture, à la maladie, aux moeurs,

* * *

Contre-offensive rouge repoussée par les blancs

TALavera DE LA REINA, 17. (S.P.C.-Havas). — Des troupes blanches qui assiègent Madrid ont repoussé, il y a quelques heures, la plus vigoureuse contre-offensive que les rouges aient tentée depuis le commencement du siège. Ces troupes s'efforcent maintenant de raffermir leurs positions à Boddilla del Monte et à Pozzuelo de Alarcón.

La bataille résultant de la contre-offensive s'est déroulée à une dizaine de milles à l'ouest de la capitale. Elle a duré six heures. Environ 5,000 rouges, y compris des étrangers, ont tenté, à la faveur du brouillard, de surprendre les blancs et de leur enlever des positions conquises mardi dernier. Les rouges ont commencé par canonner les troupes blanches. Après cela, leurs chars d'assaut et leurs miliciens ont attaqué. Les hostilités se sont étendues au secteur nord de la capitale. Repoussés, les rouges ont couvert leur retraite au moyen d'un barrage d'artillerie.

Ils nous attendent!

De Shanghai un missionnaire canadien-français, le R. P. Adrien Sansoucy, S.J., nous écrit:

Soyez assuré que le 26 janvier j'irai rencontrer les pèlerins du Congrès de Manille et que je serai très heureux de les accompagner dans la visite des institutions catholiques. Je suis le seul prêtre canadien-français résidant à Shanghai, mais je crois que le 26 plusieurs se rendront ici.

On imagine bien que tous ceux des nôtres qui habitent l'Extrême-Orient feront le possible pour rencontrer nos pèlerins. Les pèlerins partent de Montréal le 5 janvier et de Vancouver le 9. Ils arriveront à Shanghai à l'aller et au retour.

Emile BENOIST

Chez les Franco-Américains

Les élus en Nouvelle-Angleterre

L'organe officiel de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'Union, publie dans son numéro de décembre une compilation des sénateurs et représentants franco-américains élus aux dernières élections, que nous sommes heureux de reproduire.

L'élément franco-américain sera fortement représenté aux législatures des six Etats de la Nouvelle-Angleterre quand s'ouvrira la session législative, en janvier 1937. Les élections du 14 septembre dans le Maine, et du 3 novembre dans les cinq autres Etats, ont multiplié les victoires franco-américaines dans toute cette section du pays.

Pour la première fois, le mois prochain, nous aurons une représentation franco-américaine au Sénat de chacun des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Nous comptons maintenant 10 sénateurs et 137 représentants franco-américains. C'est une augmentation de 3 sénateurs et de 17 représentants franco-américains depuis 1934; de 5 sénateurs et de 24 représentants depuis 1932; de 6 sénateurs et de 50 représentants depuis 1930.

Voici le tableau du nombre des sénateurs et des représentants franco-américains élus dans les six Etats de la Nouvelle-Angleterre, aux élections de 1936, 1934, 1932 et 1930.

Etats	1936	1934	1932	1930
Maine	6	6	6	6
N.-Hampshire	1	1	1	1
Vermont	2	2	2	2
Mass.	1	1	1	1
Rh.-Island	3	3	3	3
Connecticut	1	1	1	1

Total 10 137 7 120 5 113 4 87

Nos progrès en politique sont donc continués depuis plusieurs années. C'est un signe d'autant plus encourageant qu'un grand nombre de nos représentants et quelques-uns de nos sénateurs ont mérité d'être élus plus d'une fois dans leur localité.

Tous ces législateurs sont reconnus comme Franco-Américains bien que parfois leur nom soit de consonance anglaise. Six ou sept d'entre eux seulement ne parlent pas le français; tous sont fiers de leurs origines et entièrement voués au service de leurs concitoyens.

Un travail de compilation et vérification très soigné nous a permis d'établir la liste des sénateurs et représentants franco-américains élus aux élections de septembre et novembre derniers dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

MAINE. La législature du Maine complètera un sénateur et quatorze représentants franco-américains, en janvier 1937. C'est un représentant de moins mais un sénateur de plus qu'en 1935.

Sénateur: Charles-E. Fortin, de Lewiston.

Représentants: Pierre-C. Bélanger et Omer-J. Poulin, de Biddeford; J. Fortunat Lord, de Brunswick; Jean Charles Boucher, Rosario-J. Dutil, Henri-F. Forgue et Napoléon-H. Hamel, de Lewiston; Mme Florence-O. Latno, de Old-Town; Phidèle-S. Demers, de Sanford; Mme Mildred Smith, de Van Buren; Camille Labbé, de Wallagras; Ephrem Maheu, de Waterville; Ernest-O. Porrell, de Westbrook.

NEW-HAMPSHIRE. Deux sénateurs et soixante et onze représentants formeront le groupe franco-américain dans la législature du New-Hampshire, le mois prochain. C'est huit représentants de plus qu'en 1935.

Sénateurs: Arthur-O. Burque, de Nashua; J.-Félix Daniel, de Manchester.

Représentants: Henry-F. Dagan, d'Auburn; Alcide Courtemanche, d'Allenstown; Pierre Collette, Henry-M. Moffat, Aristide-T. Montminy, Mme Alphonsine-M. Dugas, Patrick-L. Dutil et Joseph-F. Roy, de Berlin; Georges Rivet, de Concord; Philias-J. Chabot et Ernest Lucas, de Dover; Thomas-W. Fecteau, d'Epping; Emile Carignan, Eusebe-P. Lemire et Louis-H. Dauphinet, de Franklin; Mme Bernadette-E. Charois, de Greenville; Hormidas-J. Brunelle, de Haverhill; Alfred-S. Després, de Jaffrey; Alfred-L. Guay, Fortunat-A. Normandin et Alfred-J. Canlin, de Lacombe; Edouard-M. Ashby et William Dubuque, de Lebanon.

Joseph-B. Aubin, Edouard-F. Bouthiette, Almon-A. Boisvert, Joseph Chevrete, Georges-R. Constant, Charles-A. Caron, Georges-E. Desruisseaux, Henry Farland, Al-

vide-R. Gagnon, Henri-J. Janelle, Arthur-J. Lacroix, Léon-R. Lareau, Alpha-J. Letendre, Wilfrid-S. Lari-

vière, Lionel-V. Lesmerises, Eugène Poulin, Arthur-H. Saint-Germain, Louis-J. Soucy, de Manchester;

John-E. Bernard, Adélaïde Bérubé, Paul-E. Bouthillier, Rodolphe Cormier, Robert-J. Dubé, Patrick-J. Duclos, Edouard Lacombe, John-A. Ledoux, Emile Marquis, Aldéa-

A. Noël, Joseph-P. Poney, Théodore-O. Ravenelle, Robert Saint-François, Sylvio-C. Vigneault, de Nashua;

Lord-S. Lovely, de New London; Eugène Rousseau et Léo-J. Tur-

cotte, de Newmarket; Antonio Dupont et Roméo-J. La-

valle, de Pembroke;

Rodolphe-G. Cartier, Louis-S. Bergeron et Hervé-E. Turcotte, de Rochester;

Placide-J. Laguerre, Napoléon-A. Hamel, Alfred-J. Boucher, Claire-A. Labonté, Roméo Saint-Laurent et Oksime-J. Dubois, de Somersworth;

Joseph-A. Dubois, de Swansey; William-J. King, de Walpole.

VERMONT. Il y aura treize Franco-Américains à la législature

du Vermont, en 1937: deux sénateurs et onze représentants, soit

sept représentants de plus qu'en 1935.

Sénateurs:

Léon-S. Gay, de Cavendish;

Eugène-A. Richard, de Winoo-

ski.

Représentants:

Lewis-S. Dubois, de Barnard;

John-A. Roy, de Barnet;

Victor Bourdeau, de Cornwall;

F.-A. Lafley, d'Enosburg;

Eldred Bush, de Monkton;

J.-Gérard Pouliot, de Richford;

J.-Léo Loiselle, de Swanton;

Orville Yandow dit Guindon, de Williston;

Gilbert Hubert, de Windhall;

R.-F. Niquette, de Winoski.

MASSACHUSETTS. Le Sénat du Massachusetts verra siéger un

Franco-Américain, en janvier 1937; ce sera la première fois depuis

longtemps. D'autre part, dix-huit

représentants franco-américains,

soit trois de plus qu'en 1935, sié-

geront à la Chambre des représen-

Les légumes sont plus chers à Paris

Premier résultat de la demi-grève des maraichers de la région parisienne

Paris, 17. (P.C.-Havas). — Les légumes sont plus chers. C'est le premier résultat de la demi-grève des maraichers de la région parisienne. Quant à "affamer Paris", il faut bien reconnaître que le but n'a jamais été atteint. Un bon tiers des maraichers de la région parisienne ne suivent pas l'agitateur agraire Henry Dorgères. Les expéditeurs de la province, au contraire, accentuent leurs envois à Paris. Les halles centrales, pendant la nuit, n'ont pas été aussi animées que de coutume. Certains marchés parisiens ont eu l'aspect caractéristique des journées de grands froids où les provisions sont rares. Mais la hausse générale ne dépasse pas quinze à vingt pour cent et ce n'est pas une hausse suffisante pour provoquer de l'émoi.

Pourtant, la nouvelle grève des maraichers aura eu deux résultats immédiats. D'une part, le gouvernement se soucie de réviser les contingents. De l'autre, reviennent sur le tapis, devant le Sénat notamment, les projets antérieurs pour la révision du marché des halles centrales. L'un des points faibles du programme de Dorgères est qu'en effet il n'a pas beaucoup insisté sur la révision demandée par tous les partisans d'une économie nouvelle.

Or il est bien certain que la forme dénuée des licences, laissées aux mandataires approvisionneurs et commissionnaires peut permettre le contrôle arbitraire du marché. Ce n'est pas la première fois que des actions judiciaires sont ouvertes par une hausse concertée. Ce n'est pas la première fois que les poursuites n'aboutissent pas, faute de textes judiciaires assez précis. Le Sénat s'est saisi d'urgence d'un projet de réforme et de réorganisation des marchés des halles centrales. Les partis de gauche et d'extrême gauche se déclarent par ailleurs partisans de grouper les approvisionneurs en coopératives de vente. C'est là l'aspect de la lutte contre les intermédiaires, dont le rôle est sans doute exagéré mais qui connaît la grande faveur d'une foule de ménagères et la clientèle électorale des partis de gauche.

Pour la grève actuelle, elle ne touche pas les légumes dont les stocks sont possibles. La pomme de terre n'a pas bougé de prix. Pas plus que les navets. Les légumes verts seuls commencent à se faire rares et augmentent de prix.

L'Allemagne et le traité de Versailles

Londres, 17. (A.P.) — M. Joachim von Ribbentrop, ambassadeur allemand à Londres, a déclaré que l'Allemagne a décidé de dénoncer toute la partie du traité de Versailles qui met l'Allemagne sur un pied d'inégalité avec les autres pays du monde.

M. Ribbentrop a fait cette déclaration dans un discours où il a souligné le besoin colonial de l'Allemagne.

"Il y a une chose qui est certaine", a dit M. Ribbentrop, "et je ne puis m'empêcher de la dire: 'L'Allemagne a décidé de se débarrasser de cette partie discriminatoire du traité de Versailles qu'aucune grande nation ne voudrait tolérer indéfiniment.'"

"Après d'atteindre cet objectif par le moyen d'ententes, le Führer a fait des propositions au monde, mais le monde, toujours aveugle et enveloppé dans une mentalité qui est généralement connue du nom d'"esprit de Versailles", n'a pas répondu aux offres du Führer."

M. Ribbentrop parlait pour la première fois depuis sa nomination au poste d'ambassadeur d'Allemagne à Londres.

M. Ribbentrop a dit encore: "Le Führer voit maintenant, comme auparavant, dans la possession de colonies, le désir de s'approvisionner en matières brutes, d'une part, et d'améliorer le commerce international, d'autre part, deux moyens très essentiels d'améliorer les conditions de vie du peuple (...)"

"Une solution raisonnable de la question coloniale, conséquemment, est des plus désirables, et à mon avis, elle est dans l'intérêt de tous."

La session ontarienne

Toronto, 17. (C.P.) — Le premier ministre de la province d'Ontario, M. Hepburn, a dit hier que le parlement ontarien se réunira au début de janvier 1937 et qu'il consacra la plus grande partie de son temps à la question des contrats d'énergie électrique.

Le sénateur S. White dans un état critique

M. le sénateur Smeaton White, éditeur de la Gazette, à Montréal, est dans un état critique. Il souffre de pneumonie. M. White, personnage important dans le monde du journalisme et des affaires, est âgé de 71 ans. Il a contracté un refroidissement il y a quelques jours qui s'est transformé en pneumonie. Ses médecins jugent son état grave.

La navigation sur les Grands-Lacs

Toronto, 17. (C.P.) — La saison de la navigation, la meilleure depuis 1929 du point de vue du commerce comme des passagers, s'est close aujourd'hui sur les Grands-Lacs. La plupart des navires en service sur les lacs ont fait de 25 à 30 voyages au lieu de 18 à 20 l'an dernier.

Il y a lieu cependant de signaler que du point de vue des équipages, la saison a été désastreuse. Il y a eu quatre catastrophes qui ont coûté la vie à 46 personnes.

Nouveau palais pour l'Institut de France

Et transformation complète du vieux quartier de la Monnaie

Paris, 17. (P.C.-Havas). — L'Institut de France va avoir un nouveau palais.

Il ne s'agit pas de changer le traditionnel aspect du quai de Conti qui, avec la façade du palais Mazarin et la coupole de l'Institut font partie du visage de Paris au même titre que le Louvre ou Notre-Dame. Il s'agit simplement de construire, derrière la façade qui subsistera intégralement, un palais tout neuf à la place des bâtiments qui s'élevaient autour de la seconde tour de l'Institut et qui furent édifiés seulement en 1840. La construction du nouvel Institut s'effectuera en même temps que la transformation complète du vieux quartier de la Monnaie. Celle-ci comportera, outre la modernisation des vieilles rues étroites de ce quartier particulièrement insalubre et vétuste, la création d'une grande artère mettant en communication directe la grande gare de la rive gauche, la gare Montparnasse, avec le centre de la ville sur la rive droite.

Il s'agit là d'un vieux projet déjà étudié par le baron Haussmann, ce préfet du Second Empire aux travaux duquel on continue toujours à se référer en matière d'urbanisme et d'édilité parisiens. Le baron Haussmann avait déjà tracé la rue de Rennes, dont la trace s'interrompt brusquement devant Saint-Germain-des-Près. Il s'agira donc de réaliser définitivement le rêve d'Haussmann et d'élargir presque du double l'étroite rue Bonaparte. Bien plus, le projet Haussmann sera amplifié. On sait que les ponts actuellement existants sur la Seine sont insuffisants pour le trafic du Paris moderne, au point qu'on poursuit de grands travaux pour les élargir. Cette insuffisance sera compensée par la création d'un tunnel réservé à la seule circulation automobile, qui franchira la Seine comme les tunnels semblables qui franchissent à Anvers l'Escaut et à Hambourg l'Elbe. Ce sera le premier de ce genre en France. Ainsi la physiologie traditionnelle du quartier de la Monnaie sera sauvegardée en même temps que la capitale sera modernisée.

Pour la grève actuelle, elle ne touche pas les légumes dont les stocks sont possibles. La pomme de terre n'a pas bougé de prix. Pas plus que les navets. Les légumes verts seuls commencent à se faire rares et augmentent de prix.

Mgr Mozzoni au "Cercle Universitaire"

Mgr Mozzoni, secrétaire de la légation apostolique au Canada, sera l'hôte d'honneur du Cercle universitaire, à un dîner fixé au samedi 19 décembre, à 7 h. 30 du soir. Il fera une causerie sous le titre: "Un grand juriste et un grand diplomate."

S. E. Mgr Gauthier a bien voulu consentir à présenter le distingué conférencier, que M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, remercia au nom des membres du Cercle.

Les agronomes

La réunion mensuelle de la Société des agronomes canadiens, district de Montréal, aura lieu samedi à l'hôtel Queen, à 1h.

AGENDA FRANCAIS 1937

Calendriers 1937 et 1938 — Calendrier avec le nom du saint pour chaque jour de l'année. Tableaux des fêtes mobiles. Tableaux des vitesses. Echelles comparatives de températures et de puissances. Table de conversion. Méthodes usuelles. Intérêts composés. Table d'intérêts simples. Abréviations maritimes. Quelques conseils pratiques en cas d'accidents. Feuilles blanches pour notes et adresses.

Cahier 4 1/2 x 5, couverture en cuir rouge, étui pour crayon, tranche dorée. Au comptoir ou par la poste 75c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Cours privés

LATIN GREC
FRANÇAIS ANGLAIS
PHILOSOPHIE - MATHÉMATIQUES
SCIENCES

Préparation au baccalauréat
Préparation au Polytechnique

FERNAND GIRARD
B.Sc.A.I.C.

Tél. HA. 8543 1741 St-Denis

A l'île-aux-Coudres

Québec, 17. — Le bureau de poste de Saint-Bernard de l'île-aux-Coudres, qui portait le nom de Pointe-des-Roches, vient d'être changé par le ministère des Postes. Ce bureau s'appellera désormais Saint-Bernard-sur-Mer. Il est situé dans le comté de Charlevoix. On sait aussi que cette paroisse de Saint-Bernard a été érigée en corporation municipale le 23 mai dernier, par proclamation du lieutenant-gouverneur, sous le nom de corporation municipale de Saint-Bernard-de-l'île-aux-Coudres.

Chiriboga démissionne

Quito, capitale de l'Equateur, 17. (A.P.) — Le général Angel Isaac Chiriboga a démissionné hier comme ministre des affaires étrangères. M. Carlos Manuel Larrae lui succède.

Le "Queen-Mary"

New-York, 17. (A.P.) — Le paquebot anglais *Queen-Mary* est parti pour l'Angleterre il y a quelques heures avec 1,365 passagers et des ballots de courrier de Noël. Le plus gros paquebot britannique ne reviendra en Amérique qu'au mois de février. Entremets, il subira de légères réparations.

Ordinations à Québec

Québec, 17. — Le Cardinal Villeneuve présidera samedi prochain, à 7 heures, une cérémonie d'ordination en la chapelle Saint-Louis de la Basilique.

Il élèvera au sous-diaconat le R. Frère Jean-Baptiste Dussault, S.V. P. M. l'abbé Louis Marois, du diocèse de Québec, recevra les derniers ordres mineurs, MM. les abbés Joseph Ménard et Gustave Bourbeau, du diocèse de Québec, seront tonsurés.

Même personnel

Ottawa, 17. — Le président de la Chambre des Communes, M. Pierre-F. Casgrain, a donné l'ordre de réorganiser pour la prochaine session parlementaire le même personnel que l'an dernier, qui comprend environ 40 fonctionnaires.

Bulletin météorologique

Toronto, 17. (C.P.) — Hier soir et la nuit dernière, il a plu ou neige légèrement dans le nord ontarien, le Québec et l'ouest des Maritimes; dans les autres parties du Dominion, il a fait généralement beau.

Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain: région de Montréal et d'Ottawa: beau et un peu plus froid; vallée du bas

Saint-Laurent: partiellement nuageux et un peu plus froid; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: partiellement nuageux et plutôt froid; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent frais du nord-ouest; partiellement nuageux et plus froid.

REMÈDE ANTISEPTIQUE d'une réputation universelle

LES PASTILLES VALDA

ÉVITENT & COMBATTENT

Toux, Rhumes, Maux de Gorge ordinaires, Laryngites, récentes ou invétérées, Bronchites aiguës ou chroniques, Catharrhes, Grippe, Influenza, Asthme, etc.

Fac-similé réduit de la Boîte

Dans toutes les Pharmacies J.-Alfred QUINET Agent général pour le Canada. 84, est. St-Paul, Montréal.



Donnez un Cadeau Pratique

UN BEAU RENARD ARGENTE

ne saura manquer d'être vivement apprécié.

Passez votre commande à

MERCIER & DION

FOURRURES DE QUALITÉ A PRIX ÉCONOMIQUE

2117 est. rue Mont-Royal, près Delormier

FRONTENAC 2711 MONTREAL



Si vous vous sentez nerveux et déprimés prenez le TONIQUE

ZYMOPHOS

contenant des glycérophates pour les nerfs et des enzymes pour la digestion.

Consultez ces hommes à propos des comptes de crédit prolongé

FASHION-CRAFT



JOS. BOULANGER, 974, Ste-Catherine O.



N. LECHASSEUR, 375, St-Jacques O.



JEAN FORTIER, 281, Ste-Catherine E.

VOICI un moyen plus facile d'acheter -- de faire un cadeau -- de payer -- un système moderne, distingué et amélioré pour acheter et payer.

Lechasseur Ltée, qui ne vend que les vêtements et la mercerie de haute qualité Fashion-Craft pour hommes, offre à tout acheteur responsable LE COMPTE DE CREDIT PROLONGE. Vos achats peuvent se payer sans difficulté pour vous — le cinquième au moment de la transaction, et le reste, plus les frais de service, en quatre paiements mensuels égaux.

TOUT ACHAT DE \$20 VOUS OUVRE UN DE CES COMPTES

Lechasseur limitée

QUARTIERS GENERAUX DES FAMEUX VETEMENTS FASHION-CRAFT POUR HOMMES

Service anniversaire

ARBOUR. — Vendredi, le 18 décembre à 8 heures, en l'église St-Paul (Côté St-Paul) sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Arthur, ancien curé de la paroisse. Parents et amis sont priés d'y assister.

NECROLOGIE

ARRÈSE. — A Montréal, le 15, Adélaïde Arrèse, épouse d'Annette St-Julien.

BEAULIEU. — A Rockland, Maine, le 14, à 66 ans, Estienne Beaulieu, époux d'Eugénie Beaulieu.

CHAPUT. — A Montréal, le 14, Mlle Eugénie Chaput, fille de feu Léandre Chaput et d'Hélène St-Denis.

CORBELL. — A Montréal, le 16, à 77 ans, Emile Dagnault, époux de Zélie Corbell.

DAIGNAULT. — A Montréal, le 15, à 37 ans, Mme Wilfrid Daignault, née Boatrice Hout.

DELMORE. — A Montréal, le 14, à 64 ans, Emilie Labrie, épouse de feu Hormidas Delmore.

GADBOIS. — A Montréal, le 14, Lucienne, fille de feu Emile Gadbois et de Delia Blouin.

DEMERS. — A Montréal, le 16, à 50 ans, L.-E. Demers, époux de Rosina Constantineau.

DUFORD-TRUDEL. — A Montréal, le 15, à 51 ans, Elise Duford, épouse d'Hormidas Trudel.

FINSTERER. — A Lachine, le 14, à 77 ans, Octave Finsterer, époux de Catherine Christopher.

PORTIN. — A Montréal, le 14, à 79 ans, Edouard Portin, époux de feu Augustine Archambault.

GAUTHIER. — A Montréal, le 14, à 20 ans, Georgette, fille d'Edmond Gauthier et de Rose-Anne Duchesne.

HEBERT. — A Montréal, le 15, à 25 ans, Armand, fils de feu Herménégilde Hébert et de Rosa Hogue, de St-Timothée.

LAPLANTE. — A St-Rose, le 14, à 66 ans, Joseph-Félix Laplante, époux d'Allice Payant.

PION. — A Montréal, le 15, à 78 ans, Alfred Pion, époux d'Anastasia Renaud.

THIBAUDAU. — A Verdun, le 15, à 38 ans, Joseph-Arthur Thibaudau, époux d'Allice May Leggett.

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 18 décembre 1936
Quatre-temps, jeûne. De la Fête
Lever du soleil, 7 h. 37.
Coucher du soleil, 4 h. 17.
Coucher de la lune, 9 h. 11.
Dernier quart, le 5, à 1 h. 26m. du soir.
Nouvelle lune, le 13, à 6 h. 31m. du soir.
Premier quart, le 21, à 6 h. 36m. du matin.
Plein lune, le 27, à 11 h. 6m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU — UN PEU PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 40.
Minimum aujourd'hui 20.
Même date l'an dernier 5.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.56. Météo: 29.55.
Chiffres fournis par la Maison
M.-R. de Meule, 300-r. St-Denis, Montréal.

S. S. Pie XI accepte de prendre plus de repos

CITE DU VATICAN, 17. (A.P.) — Sa Sainteté le pape Pie XI se montre docile aux conseils de ses médecins et accepte de prendre plus de repos. Le docteur Milani et d'autres médecins ont convaincu le Saint-Père que, s'il y a eu rechute cette semaine, cela est dû au surcroît de travail qu'il s'impose. Après une nuit sans sommeil, le Saint-Père a passé la journée au lit hier. La dernière nuit a été meilleure. Aujourd'hui, le pape réduira au strict minimum son entretien avec le cardinal Pacelli sur les affaires de l'Eglise et de l'Etat du Vatican.

Grâce au repos complet que prendra Sa Sainteté d'ici Noël, on espère dans les milieux du Vatican que les prélats pourront lui présenter leurs hommages à l'occasion de Noël et qu'elle pourra leur adresser la parole.

Un nouveau cabinet en Catalogne

BARCELONE, 17. (S.P.A.) — Il paraît que quatre groupes politiques s'entendent pour assurer à la Catalogne un nouveau cabinet: la Confédération nationale du travail, qui obtiendrait quatre portefeuilles, le groupe social-communiste, qui en recevrait trois, celui des républicains de gauche, qui en recevrait aussi trois, et l'Union des fermiers, qui en obtiendrait un. On dit que les communistes trotskystes n'auront aucun représentant dans le nouveau cabinet. D'après des informations venant de bonne source, le président du Conseil démissionnaire, Jose Taradellas, reprendrait la charge qu'il vient de résigner et se chargerait de plus du portefeuille des finances. On sait que Taradellas a dit qu'il démissionnait parce que son cabinet et lui n'avaient pas d'autorité sur les anarchistes et d'autres éléments d'extrême gauche.

La guerre d'Espagne sévit depuis bientôt cinq mois

MADRID, 17. (S.P.A.) — Il y aura bientôt cinq mois que la guerre sévit en Espagne. Dans la capitale, on croit que les assiégés sont sur le point d'entreprendre un nouvel assaut. L'aviation blanche a lancé des bombes sur certains points de la capitale, il y a quelques heures. Son but, semble-t-il, était de frayer des chemins aux assiégés. Des avions rouges ont donné la chasse aux appareils blancs. Ils en auraient abattu cinq. Le bombardement a fait, dit la "police", 63 tués et 200 blessés. Des observateurs pensent que les troupes qui donneront l'assaut présenteront un front très allongé, qui décrira demi-cercle dans l'ouest et dans le nord de la région madrilène. Ce sont certains mouvements de troupes effectués derrière des lignes blanches qui les portent à penser cela.

On croit que le général Franco projette de faire suivre le prochain assaut d'une irruption entre Madrid et Valence.

Cannes et Enzesfeld

L'ex-roi retrouve sa gaieté — Des milliers de lettres d'admiratrices — Il ira à la chasse en Styrie

Le maire de Cannes a payé de sa poche le bouquet envoyé à Mme Simpson

Enzesfeld, Autriche, 17. (A.P.) — Le duc de Windsor souffre encore de migraine, mais cela ne l'empêche pas de jouer au golf et aux quilles. On dit que l'ex-roi a repris toute sa gaieté d'autrefois et qu'il a fait preuve d'habileté au jeu. Il songerait à une excursion de chasse en Styrie. L'ex-roi Edouard VIII aurait reçu à date 6,000 lettres d'admiratrices qui le félicitent d'avoir renoncé au trône pour rester fidèle à Mme Simpson. Huit cents de ces admiratrices demandaient la faveur d'entrer à son service, en qualité de secrétaires pour la plupart. Une Viennoise lui a fait cadeau d'un chiot. Il a aussi reçu plus de deux cents offres de la part de nobles appauvris qui voulaient lui rendre leur château.

L'arrivée du duc de Windsor au village d'Enzesfeld est en train d'y amener le tourisme. Un aubergiste dont la recette n'avait jamais dépassé 88 en une seule journée a fait 8275 dans sa journée d'hier.

Cannes, 17. (A.P.) — Mme Simpson reçoit, paraît-il, un bon nombre de lettres qui la menacent de représailles pour avoir été la cause de l'abdication de l'ex-roi Edouard VIII. Ses amies assurent qu'elle n'a pas peur et qu'elle prend plaisir à la déchirer elle-même pour bien montrer son mépris.

Hier, Mme Simpson est allée magasiner à Cannes, mais la foule l'est bientôt amassée à la porte de l'ingénierie où elle était en train d'acheter une paire de bas et il lui a fallu l'assistance de la police pour regagner sa voiture. Le maire de Cannes, M. Pierre Noveau, a voulu faire oublier la curiosité indiscrette de la population de sa bonne ville en envoyant un bouquet de fleurs à Mme Simpson, mais il a dû s'expliquer devant un contribuable qui menaçait de faire la preuve et de refuser d'acquiescer aux impôts pour protester contre cette prodigalité. M. Noveau a dû s'empreser de déclarer qu'il avait payé ses fleurs de sa poche.

Les causes de Gravel et Vachon

M. le juge Enright a continué au 10 janvier prochain les causes de Gédéon Gravel et de L.-R. Vachon, accusés d'avoir tenté d'induire la justice en erreur en simulant chez un organisateur rouge des faux bulletins de votation chez un nommé faillissant, aux dernières élections provinciales pour permettre à la police d'y opérer une descente et le saisis de faux documents électoraux, jetant du discrédit ainsi sur le parti libéral dans le public.

Fue M. L.-J. Décarie

Mme Léandre J. Décarie est décédée ce matin à Notre-Dame-de-Grâce. Elle était la sœur de M. Alphonse Décarie, c. et de M. Ernest Décarie, notaire.

Avis des funérailles plus tard.

M. James Elder

Washington, 17 (S.P.A.) — Dans des cercles diplomatiques on dit que M. James Elder, conseiller du chef militaire chinois en révolte au Chen-Si, est un sujet britannique, non pas un citoyen des Etats-Unis. Il est né à Moulton, de parents britanniques. Le maréchal Tchang Soué Liang et lui se connaissent depuis l'enfance.

Feu M. Auguste Breuil

Vancouver, 16. — On signale la mort de M. Auguste Breuil, natif de France. Ancien combattant, M. Breuil vint au Canada au titre de professeur à l'Université Bishop de Lennoxville, province de Québec. Il enseigna ensuite au collège Loyola à Montréal. Il partit ensuite pour la Californie où il devint professeur de mathématiques à Berkeley. Depuis 1930, il demeurait à Vancouver et s'était fait libéral. Lui survivent: un frère, en Provence, une sœur, à Paris, et une autre sœur, Mme Desloover, à Montréal. M. Pierre Auger, consul de France à Vancouver, était au nombre des personnes présentes aux funérailles.

Président de la Suisse

Berne, Suisse, 16 (A.P.) — On a réélu M. Giuseppe Motta comme président de la Confédération suisse. C'est son cinquième terme à la présidence de ce pays.

Les ingénieurs forestiers

Québec, 17 (D.N.C.) — Les ingénieurs forestiers réunis en congrès au Parlement, ont fait leurs élections comme suit: M. Henri Roy, directeur de l'Ecole des Gardes Forestiers, président; M. Howard Kennedy, gérant des exploitations forestières de la Cie E. B. Eddy, vice-président; conseillers: MM. J.-E. Guay, chef des inventaires et aménagements au service forestier de la province; R. Bellefeuille, chargé des recherches sur la protection des forêts; Z. Rousseau, professeur à l'Ecole Forestière; Charles Gosselin, ingénieur forestier en chef de la St. Raymond Paper; A. Desbiens, Lac St-Jean; W. E. Pepler, de la Canadian International Paper à Maniwaki.

Soixante-deux membres de l'association des ingénieurs forestiers participent au congrès.

Cet après-midi il y aura conférences par MM. S. Leader et A. L. Morfee, d'Ottawa, Robert Bellefeuille de Québec et Alexander Korolet de Montréal.

Les congressistes auront un dîner ce soir chez Kerhulu. M. Oscar Drouin sera l'orateur principal.

Almanachs 1937

ALMANACH DU PELERIN, 15s

ALMANACH DE SAINT-FRANÇOIS, 25s franco.

ALMANACH DU PEUPLE, au comptant, 25s par la poste 35s.

ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE, au comptant 50s, par la poste 60s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 Notre-Dame est, Montréal.

Le vote pour l'échevinage

Résultat officiel dans les quartiers — Ceux qui perdent leur dépôt

Voici les résultats officiels des élections à l'échevinage, de mardi dernier:

Ville-Marie

M. Omer Côté, 1203 voix; Tancrede Fortin, 784 voix; J. Mailoux, 69 voix; F.-X. Moisan, 95. Majorité de M. Côté sur Fortin, 419; sur Mailoux, 1134; sur Moisan, 1108. Dépôts de MM. Mailoux et Moisan forfait.

Sainte-Anne

Thomas O'Connell, 1721 voix; M. Martin, 690. Maj. O'Connell sur Martin 1031. Dépôt de M. Martin forfait.

Saint-Joseph

M. Ovide Taillefer, 1099 voix; M. Peter Doyle, 587. Maj. Taillefer sur Doyle, 512.

Saint-Georges

M. W. S. Weldon, 1532; M. Dr Edwards, 1104. Maj. Weldon sur Edwards, 428.

Saint-Laurent

M. Quinn, 1108; M. Bernard Schwartz, 738; M. Dr L'Heureux, 738; M. Max Finestone, 490. Maj. Quinn sur Finestone, 618; sur L'Heureux, 370; sur Schwartz, 370. Dépôt de M. Finestone forfait.

Crémazie

M. Joseph Monette, 950; M. Gédéon Gravel, 423; M. A. Therrien, 357; M. A.-F. Brunet, 246. Maj. Monette sur Brunet, 704; sur Therrien, 593; sur Gravel, 527. Dépôts de MM. Brunet, Gravel et Therrien forfait.

Saint-Jacques

M. Jeannotte, 1680; M. Dr Coupal, 1394; M. M. Drapeau, 906. Maj. Jeannotte sur Drapeau, 774; sur Coupal, 288.

Bourget

M. Trefflé Lacombe, 2320; M. Arthur Arcand, 858; M. J. Blanchette, 832. Maj. Lacombe sur Blanchette, 1488; sur Arcand, 1462. Dépôts de MM. Arcand et Blanchette forfait.

Papineau

M. Hector Dupuis, 2222; M. Camille Côté, 597. Maj. Dupuis sur Côté, 1625. Dépôt de M. Côté forfait.

Sainte-Marie

M. Eugène Bélanger, 2195; M. J. Beaudouin, 151. Maj. Bélanger, 2044. Dépôt de M. Beaudouin forfait.

Saint-Gabriel

M. F. Hogan, 2000; M. C. Crompt, 796; M. Couturier, 310. Maj. Hogan sur Couturier, 1690; sur Crompt 1204. Dépôts de MM. Couturier et Crompt forfait.

Sainte-Cunégonde

M. J. Moreau, 2158; M. O. Ménard 1093. Maj. Moreau sur Ménard, 1065.

LaFontaine

M. Léon Trépanier, 1237; M. Hector Fortier 625. Maj. Trépanier 612.

Saint-Eusèbe

M. J.-W. Riel, 1699; M. J.-H. Lavoie, 795; M. I. Nantel, 967; M. Parkin, 270. Maj. Riel sur Parkin, 1429; sur Nantel, 732; sur Lavoie, 904. Dépôts de MM. Lavoie et Parkin forfait.

Préfontaine

Armand Taillon, 1547; M. Dubéau, 826; Bounadère, 644; Farly, 403; M. Sénécal, 273. Maj. Taillon sur Sénécal, 1274; sur Farly, 1144; sur Bounadère, 903; sur Dubéau, 721. Dépôts de MM. Bounadère, Farly, Sénécal forfait.

Hochelaga

M. O. Jalbert, 1691; M. Hamelin 1485; M. Chauvin, 878. Maj. de M. Jalbert sur Chauvin 813; sur Hamelin 206.

Maisonnette

M. Georges Caron, 2648; Allard, 1612; O. Lalonde, 582; M. Bonneville, 549; M. Gamelin, 110; Quesnel, 102. Maj. Caron sur Quesnel, 2546; sur Gamelin, 2538; sur Bonneville, 2099; sur Lalonde, 2066; Allard, 1036. Dépôts de MM. Quesnel, Gamelin, Lalonde, Bonneville forfait.

Mercier

M. A. Dupéré, 2346; René Beauchemin 1573. Maj. Dupéré 773.

Saint-Paul

M. Bonnier, 2389; A. Pharrand, 1823; H. Dauth, 578. Maj. Bonnier sur Dauth, 1811; sur Pharrand, 566. Dépôt de M. Dauth forfait.

Saint-Henri

M. Allan Bray, 2506; M. Delisle, 1719; A.-Z. Côté 604; W. Saint-Pierre, 260. Maj. Bray sur Côté, 1902; sur Delisle, 787; sur St-Pierre, 2240. Dépôts de MM. Côté et Saint-Pierre forfait.

Notre-Dame-de-Grâce

M. W. H. Biggar, 4410; R. Werry, 2259. Maj. Biggar 2115.

Mont-Royal

M. McKenna, 1593; J. Labrecque, 388. Maj. McKenna 1205. Dépôt de M. Labrecque forfait.

Saint-Jean-Baptiste

J.-A. Goyette, 2834; Arthur Landry, 1799. Maj. Goyette, 1035.

Laurier

Max Seigler, 2070; Omer Langlois, 1687. Maj. Seigler 383.

Saint-Denis

J.-M. Savignac, 1956; S.-A. Baulne, 1767; J. Binette, 851. Maj. Savignac sur Binette, 1105; sur Baulne 189. Dépôt de M. Binette forfait.

DeLorimier

Ad. L'Archevêque, 2402; Ed. Archambault, 1921; J. Ratelle, 1917; Lortie, 1401. Maj. L'Archevêque sur Lortie, 1001; sur Ratelle, 485; sur Archambault, 481.

Saint-Michel

M. D. Rochon, 3295; Burns, 524. Maj. Rochon 2771. Dépôt de M. Burns forfait.

Saint-Jean

Dr Z. Lesage, 2325; M. Simard, 1848. Maj. Lesage, 477.

Saint-Edouard

Alfred Filion, 4810; J. Beauchamp, 1183. Maj. Filion, 3627. Dépôt de M. Beauchamp forfait.

Montcalm

J.-E. Dubreuil, 2612; M. A. Gagnon, 918. Maj. Dubreuil, 1694. Dépôt de M. Gagnon forfait.

Rosemont

M. J.-H. Brien, 4554; M. J. Drapeau, 1688; M. Lortie, 1264. Maj. Brien sur Lortie, 3290; sur Drapeau, 2866. Dépôts de MM. Drapeau et Lortie forfait.

Villeray

J. Jarry, 3677; J. Demeules, 2333; J.-L. Papineau, 1791; W. Prézeau, 1481; J. Raymond, 810. Maj. Jarry sur Raymond, 2867; sur Prézeau, 2196; sur Papineau, 1886; sur Demeules, 1344. Dépôts de MM. Papineau, Prézeau, Raymond, forfait.

Ahuntsic

Omer Barrière, 1903; Germain Bock, 1500. Maj. Barrière 403.

La libération de Tchiang Kai Chek

On espère que la guerre civile qui commence se terminera bientôt

Nankin, 17 (S. P. A.) — Une entrevue avec M. James Elder, citoyen des Etats-Unis, qui est conseiller du chef militaire en révolte, Tchang Soué Liang, porte des perspectives de Tchiang Kai Chek obtiendra sa liberté et que la guerre civile qui commence se terminera bientôt.

Un porte-parole des autorités de Nankin dit qu'un courrier apporte une lettre du général Tchiang Kai Chek qui dissuadera tout doute au sujet de la sécurité du détenu. Ce porte-parole a aussi conseillé de l'Australie qui est conseiller de Tchiang Kai Chek, M. W.-H. Donald, a télégraphié qu'il est retourné à Sian-Fou et demeure avec le captif.

Les autorités ont annoncé, il y a quelques heures, que le maréchal en révolte a chargé l'un des personnalités qu'il a fait prisonniers en même temps que Tchiang Kai Chek, le général Tchiang Ting Ouen, de porter un message au ministre de la guerre, le général Ho Ying Tchin, qui commande les troupes que Nankin envoie contre le révolté. On croit que le message indique les conditions que Tchang Soué Liang pose à sa soumission. Quoi qu'il en soit, il faut signaler le fait suivant: le conseil gouvernemental de surveillance a approuvé une proposition de faire exécuter en public le révolté.

Changhai, 17 (S. P. A.) — Le bureau officiel d'information annonce que des troupes aux ordres de Nankin et l'armée du maréchal révolté Tchang Soué Liang se battent à environ 70 milles à l'est de la capitale du Chen-Si, où le dictateur Tchiang Kai Chek est prisonnier.

D'autre part, on mande de Nankin que les troupes chargées de livrer le dictateur ont défait des troupes du maréchal Tchang Soué Liang à l'ouest et à l'est de la capitale du Chen-Si et les ont refoulés sur la ville en question.

La Politique

Des ministres démissionneraient

M. Arthur Bergeron serait sous-ministre de la Voirie et M. Jean-Louis Dussault, sous-ministre suppléant

Québec, 17 (D.N.C.) — Toutes sortes de rumeurs circulaient ce matin au Parlement. On parlait de démissions imminentes de ministres. Ces rumeurs provenaient du fait que les membres du cabinet ont siégé hier après-midi de trois heures à huit heures et vingt. La discussion y aurait été assez vive.

M. Henry-L. Auger démissionnera prochainement, croit-on. Il paraît assuré que M. Arthur Bergeron sera nommé officiellement sous-ministre de la Voirie. M. Jean-Louis Dussault, secrétaire particulier de M. François Leduc, depuis que celui-ci est ministre, serait sous-ministre suppléant.

Les membres du cabinet se sont réunis à midi. Ils auront une autre réunion cet après-midi.

L'amiante

Québec, 17 (D.N.C.) — C'est cet après-midi que M. William Tremblay, ministre du Travail, et M. Gérard Tremblay, son sous-ministre, rencontreront au Parlement, les délégués des exploitants de mines d'amiante de la province au sujet de la stabilisation et de l'augmentation des salaires des mineurs.

Cinq représentants des propriétaires de mines d'amiante de la province seront présents.

La démission du député de Beauce

Québec, 17 — Le Dr Raoul Poulin, ex-député de la Beauce, était au Parlement ce matin. Le président de l'Assemblée législative devra accepter sa démission car elle est faite dans les termes légaux. Il n'en était pas ainsi de la première lettre de démission du député de la Beauce. Or, le président, n'est pas obligé d'accepter une démission quand elle n'est pas formulée dans les termes légaux.

Les bûcherons

Québec, 17 (D. N. C.) — M. Joseph Bilodeau n'a pas pu avoir hier son entrevue avec M. Léo Dolan, directeur de l'Office fédéral du tourisme. Ils doivent se reprendre aujourd'hui.

M. Joseph-D. Bégin, député de Dorchester, et M. Louis-Philippe Côté, organisateur de l'Association professionnelle des bûcherons, ont rencontré M. Oscar Drouin. Ils demandent au ministre que la mesure de 128 pieds cubes ne s'applique pas seulement au bois de quatre pieds. Les compagnies évincent l'arrêté ministériel en coupant du bois de quatre pieds un pouce et plus.

Le maire Raynault à la radio

"Le vote de mardi dénote la volonté d'un changement nécessaire dans l'administration municipale" — Querre aux "rackets"

Portant la parole hier soir, à la radio, le maire Raynault a déclaré qu'à 24 heures de distance de la fin de la lutte municipale, il nous apparaît clairement que le vote donné mardi dénotait la volonté d'un changement nécessaire dans l'administration.

En définitive, les votes donnés à mon adversaire, collègue et ami, dit-il, M. Candide Rochefort, étaient des votes en faveur d'un changement, car ces votes représentaient clairement une idée "Union nationale". Sans l'ombre d'un doute, on peut dire que 95% de ces votes n'auraient pas approuvé la continuation du régime municipal. C'est donc, selon le dire exprimé par la majorité de la population de Montréal, que nous nous occupons de faire passer les mesures que nous avons préconisées pendant la campagne.

J'ai grand plaisir à exprimer ce soir mes remerciements pour de nombreux dévouements anonymes pour nous et nos idées. Je sens toute l'ampleur de la coopération populaire et nous étudierons toutes les questions soulevées à l'élection à la leur des désirs exprimés par la majorité, qu'on puisse en dire en certains milieux.

M. le maire Raynault a ensuite continué sa causerie dans la langue anglaise. Il a cité un article publié par un journal de l'après-midi à l'effet que les lecteurs en choisissant comme maire un critique incisif du régime précédent démontraient leur désir de voir prévaloir des méthodes d'administration nouvelles à l'hôtel de ville. M. Raynault dit qu'il veut à tout prix débarrasser la politique municipale de la vieille routine, de la participation politique aveugle.

"Vous, ajoute M. Raynault, électeurs de Montréal, avez accompli votre devoir noblement. Comment le nouveau conseil exercera-t-il son mandat? J'insisterai d'abord sur la coopération entière des conseillers afin de résoudre nos difficultés financières. La dette de la ville, les charges fixes importantes que nous devons rencontrer seront traitées selon les méthodes d'affaires. Des

Le vote à la mairie

Résultat officiel par quartiers

Houde	Raynault	Rochefort	Quartiers
39	25	6	Bureau spécial
685	752	293	Ville-Marie
928	941	349	Sainte-Anne
534	751	177	Saint-Joseph
928	928	202	Saint-Georges
1276	1021	287	Saint-Laurent
819	622	221	Crémazie
1580	1492	539	Saint-Jacques
1586	1498	738	Bourget
1240	809	590	Papineau
980	717	516	Sainte-Marie
1024	1399	574	Saint-Gabriel
1176	1409	465	Sainte-Cunégonde
768	901	170	Saint-André
1112	463	104	Saint-Louis
770	730	195	Lafontaine
1395	1452	697	Saint-Eusèbe
1079	2044	401	Préfontaine
1401	1853	505	Hochelaga
2083	2515	670	Maisonnette
1420	1656	472	Mercier
1362	2014	1257	Saint-Paul
1698	2263	894	Saint-Henri
2266	3340	750	Notre-Dame de Grâce
826	836	198	Mont-Royal
2028	1760	468	Saint-Jean-Baptiste
2048	1138	347	Laurier
1790	1797	648	Saint-Denis
2875	3230	1066	DeLorimier
1865	1232	441	Saint-Michel
1554	1787	523	Saint-Jean
2283	2468	785	Saint-Edouard
1344	1481	467	Montcalm
2631	3138	1150	Rosemont
3864	4399	1306	Villeray
1075	1351	382	Ahuntsic



"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

S. E. Mgr Comtois approuve le Guidisme dans son diocèse

Deux lettres

S. E. Mgr Comtois, autorisant la Promesse des Guides Aînées, donne ainsi son couronnement au mouvement qu'il reconnaît officiellement comme "œuvre d'action sociale et d'apostolat laïque", le 23 avril 1934.

Conformément aux directives de S. S. Pie XI concernant l'action catholique, le Guidisme des Trois-Rivières travaille avant tout à la sanctification et au développement individuels de ses membres pour les préparer mieux à l'action. Mais déjà, pour la Guide en formation, le devoir commence à la maison.

Et c'est à la maison que devra s'exercer l'action conquérante de la Guide Aînée à laquelle elle est prête et se consacre d'une façon définitive; la rechristianisation de la famille. C'est dans la maison qu'elle doit garder toujours allumée la lampe qu'elle reçoit à sa promesse, pour éclairer et réchauffer tous ceux qui s'y trouvent. C'est la même lumière et la même chaleur qu'elle doit porter dans les foyers qui n'ont plus de "feu". Ainsi se lit son chant de ralliement:

Guide, jeune fille
Avant tout le foyer!
Guide, la famille
Où tu dois travailler!
L'œuvre d'allégresse,
Va-t'en bénir après
Où le bon Dieu sans cesse
Te parle, l'apparait:

O Guide, sois femme
De bien, de beau, de vrai!
Répandant ton âme
Entraîne aux clairs sommets!

DEUX LETTRES

Voici plus de deux ans, le 23 avril 1934, Mgr Comtois avait voulu écrire à Mlle Blandine Neault, présidente de l'Association des Guides catholiques de son diocèse, la lettre suivante:

Mademoiselle,
Il y a trois ans, vous vous adressiez à Nous, demandant l'autorisation d'appliquer à l'apostolat laïque une méthode moderne d'éducation, le Guidisme catholique. Notre sollicitude pour le bien des âmes et Notre désir de ne négliger aucun moyen de le procurer, Notre volonté d'associer les laïques à l'accomplissement des obligations de Notre charge pastorale. Nous fîmes alors un facile devoir de ne pas entraver votre zèle, et Nous avons approuvé votre projet d'adapter aux besoins de notre région cette œuvre du Guidisme, bénie par Sa Sainteté Pie XI et fortement recommandée par l'épiscopat français.

Encouragée par Notre approbation, aidée de vos dévouées collaboratrices, sagement dirigée par Notre représentant, l'aumônier général de votre Association, vous vous êtes mise à l'œuvre, et le temps a confirmé vos prévisions et réalisé Nos espérances. Le Guidisme, tel que vous l'avez établi dans ce diocèse, s'est avéré un instrument très apte à compléter, ou même à suppléer dans certains cas, dans l'âme de la jeune fille, l'action formatrice de la famille et de l'école. Il répond opportunément à un besoin de notre peuple en développant particulièrement chez la jeune fille la franchise, le dévouement, la pureté; il réagit ainsi contre l'esprit d'indépendance, d'égoïsme et de sensualité. Il enseigne la foi et la charité; il inculque simultanément dans l'âme de ses membres l'humilité avec une juste confiance en soi; il prépare admirablement la religieuse, l'épouse et la mère futures. Enfin, à ces excellentes habitudes et vertus naturelles et surnaturelles,

il ajoute des connaissances domestiques d'une souveraine utilité.

C'est pourquoi, désireux d'assurer à ce diocèse le bienfait permanent de cette Association des Guides catholiques, souhaitant qu'elle produise dans le plus grand nombre possible de nos paroisses les heureux fruits d'apostolat éducatif qu'elle a déjà donnés dans la ville épiscopale. Nous approuvons, confirmons et sanctionnons de tout cœur, par les présentes, vos Statuts et règlements, de telle sorte que le Guidisme catholique compte désormais parmi les Œuvres d'action sociale et d'apostolat laïque officiellement reconnues dans ce diocèse des Trois-Rivières, avec tous les droits et privilèges que comporte cette approbation de l'Ordinaire.

Comme gage de Notre paternelle affection, Nous vous accordons à vous-mêmes, à tous les membres de votre Association, à vos aumôniers et à tous vos protecteurs, Notre bénédiction épiscopale la plus fervente.

* * *

La lettre que Son Excellence adressait le 12 décembre à Mlle Neault donne, ainsi que nous le disions plus haut, son couronnement à cette œuvre d'action sociale et d'apostolat:

"Bien volontiers, dit Son Excellence, nous vous accordons l'autorisation que vous Nous demandez d'admettre des membres de votre Association à prononcer la Promesse des Guides Aînées. Puissent-elles s'approcher sans cesse davantage de l'idéal auquel elles se consacrent par cette Promesse qui fait d'elles des apôtres laïques.

Nous Nous réjouissons de tout cœur de ce que Notre diocèse possède solidement organisée son œuvre de Jeunesse Guide Catholique et Nous lui souhaitons de continuer à progresser dans l'œuvre de rechristianisation de la jeune fille moderne pour que la famille devienne par elle plus chrétienne. Nous profitons de cette occasion pour ratifier tout ce que contenait Notre lettre du 23 avril 1934.

Recevez pour vous, pour tous les membres et amis de votre Association Notre bénédiction épiscopale."

L'œuvre est aussi assurée d'un brillant et fructueux avenir.

TESTIS

Le sens esthétique

Rien n'est rare comme le sens esthétique. Son pire ennemi est, plus encore que l'incompréhension de la masse, le snobisme de quelques-uns.

Ce n'est pas sans motif qu'on a pu parfois tourner en dérision les espérances. Mais ne nous y trompons pas, entre le bon goût et le mauvais goût, il n'y a souvent qu'une nuance. Là, plus qu'ailleurs, les extrêmes se touchent.

Avoir du goût, c'est choisir, c'est bien choisir. Or, le choix est toujours difficile. Il existe, dans tous les milieux, des esprits et des cœurs qui ont le sentiment naturel du beau. Aussi dit-on volontiers que le goût est inné. Mais, fort heureusement, il peut s'acquérir. Qu'il soit en nous le présent de l'instinct ou le fruit de la culture, il n'en demeure pas moins l'apanage d'une élite.

Au cours de son *Essai sur le goût dans les choses de la nature et de l'art*, Montesquieu soutient qu'il est l'aptitude à découvrir rapidement la mesure de plaisir que chaque chose doit causer aux hommes. Le plaisir, et parlant le goût, sont tout relatifs à l'état de nos organes.

On voit combien une telle définition est incomplète. Elle porte la marque du sensualisme du XVIIIe siècle. Elle exclut le spirituel, dont, après tout, nos organes ne sont que les serviteurs trop indignes. Nous lui préférons de beaucoup la pensée du poète anglais: "Une chose belle est une joie qui dure tout"



Pour
celles
qui
vont
en
croisière

La Californie

jours". Mais cet idéalisme ne nous satisfaisait pas pleinement, nous dirons que le goût est la recherche de la perfection. Et voilà que nous éloignons fort de Montesquieu en nous rapprochant de Platon.

Le goût affine l'âme. Ceux qui, d'instinct, se penchent vers la grâce, l'harmonie, la mesure, l'équilibre, la pureté du contour, finissent par y trouver un reflet d'eux-mêmes et semblent y écouter l'écho de leur âme.

Choisir, c'est distinguer, c'est placer l'objet de son choix à un rang supérieur, et c'est, par contre-coup, se distinguer, s'élever soi-même. C'est sortir de la foule pour monter vers l'élite.

Car la foule est pareille à l'eau que les cimes défilent, et où le niveau n'est pas, elle n'atteint jamais. Mais ceux qui s'en détachent n'ont point peur de la solitude, "cette patrie des forts". Elle ne leur manque jamais. Au témoignage de Villiers de l'Isle-Adam, que confirment magnifiquement tous les ordres monastiques, il y aura toujours, sans de solitude pour ceux qui en sont dignes.

(Le Noël)

Bons mots

SURPRISE

— Suzanne, c'est la seconde fois que je te surprends à l'amuser au lieu de faire tes devoirs.

Suzanne. — Mais, maman, c'est ta faute; avec tes pantoufles, on ne t'entend pas venir.

CLASSE DE PHYSIQUE

Le professeur. — Qu'arriverait-il si la température de l'air montait à 100 degrés?

L'élève. — Dame, on aurait congé à cause de la chaleur.

Après la guerre des Etats-Unis avec le Mexique, la Californie entière fut offerte aux vainqueurs, mais le président d'alors répondit: "Le pays entier ne vaut pas une piastre". Ceci fut dit il n'y a pas cent ans et aujourd'hui, c'est l'Etat le plus riche à l'ouest du Mississippi et sa population dépasse 7 millions d'âmes.

Nous avons tous entendu parler des mines d'or de la Californie; nos grands-pères cherchaient nombre de fois à aller chercher l'or qui leur permettrait de payer leurs terres au Canada.

Ce fut John Sutter, un aventurier suisse, qui bâtit le premier chantier sur un morceau de terre donné par les Mexicains vers 1839; site qui devait être le berceau de la ville de Sacramento.

Un des sauvages employés par Sutter, en creusant pour bâtir un moulin à scie pour son maître, trouva de l'or; la course commença et l'on vit des gens de tous les métiers, de toutes les nations envahir la Californie. Les forgerons chargeaient \$64,00 pour forger un cheval; les charretiers \$2000 la tonne pour transporter les vivres jusqu'aux mines. Aujourd'hui, la ville de Sacramento possède 500 manufactures, plusieurs établissements de mise en conserves. Un missionnaire de Chine nous dit qu'il ont des fruits en conserves de Californie et au couronnement de Haile Selassie, à Addis Ababa, en Ethiopie, ces mêmes fruits ornaient les tables.

Près de Stockton existe le plus grand champ de patates de l'univers; les tracteurs travaillent même la nuit. Près de Fresno, un propriétaire a planté 15.000 acres de figues; à Modesto il y a d'immenses vergers de pêchers séparés par des fossés à irrigation et des chemins disposés comme un échiquier.

Autour de Sacramento croissent 90 pour cent des asperges qui se dépensent dans le monde entier; la laitue passe par convois entiers. La sécheresse se fait sentir depuis une couple d'années mais l'irrigation du terrain remédie à cette calamité.

L'Université de Californie comptait autrefois 40 étudiants; aujourd'hui elle est reconnue pour être la plus nombreuse et ses savants ont gagné le prix Nobel. Pour expédier une lettre d'une once cela coûtait \$5,00; maintenant, le service, très rapide par aéroplane, ne coûte que .06 sous.

Depuis 1851, la ville de Sacramento a trois jours d'exposition régionale annuelle. Tout le monde des alentours s'y prépare pendant l'année; les dames n'y portent pas les toilettes dernier cri puisque le premier prix de beauté fut gagné par une dame ayant une robe qui avait été apportée par sa grand-mère, il y a 130 ans, de Nouvelle-Ecosse.

Les courses d'aéroplanes, d'autos, succèdent aux courses de chevaux; les nouvelles charrettes à moteur avec des roues plates, très larges et en caoutchouc paraissent; dans la charrette, un radio en action comme dans votre Packard, et pour quoi pas?

Les Californiens sont très fiers des grenouilles; ils ne mangent que celles qui ne veulent pas courir car il y a des courses de grenouilles comme nous avons nos courses de chevaux.

Ne flâchez jamais vos grenouilles si vous voulez qu'elles gagnent; ces batraciens s'endorment si vous les flâchez et sont alors très paresseuses. Les entrées viennent même d'Arkansas et il s'y fait de grosses gageures.

De San-Francisco à l'Oregon il y a maintenant une route à travers la forêt; l'Etat défend d'y couper le bois; les arbres ont dix pieds de circonférence et près de ces géants croissent toutes sortes d'arbustes et de fleurs qui embellissent la sévérité de ces grands bois.

A Petaluma, l'élevage des volailles se fait sur une grande échelle; une éleveuse électrique couve 2.000.000 d'œufs à la fois; on expédie 60.000 poulets par jour.

L'incubation artificielle est une vieille chose; en Chine on plaçait les œufs dans le fumier et les Egyptiens fabriquaient des fours de boue chauffés; la machine de Petaluma tourne même ses œufs de la même manière qu'une poule éleveuse.

On y vend des incubateurs à 30 pays différents; pour les autruches, en Afrique et pour les oies de la Sicile.

Dans Petaluma, il y a une pharmacie ne contenant qu'un seul remède pour les poulets; ils ont des vétérinaires ne traitant que les poulets; enfin, les routes sont couvertes de camions remplis d'œufs et de poulets blancs, les Leghorns.

Le Czar de Russie bâtit le fort Ross en 1812; les Russes qui vinrent s'y établir s'occupèrent de la culture du houblon.

Les premiers moutons furent apportés par des prêtres espagnols établis au Mexique; plus tard, les moutons à corne suivirent et les draps, les flanelles furent fabriqués au pays.

Les fleurs, les fruits sont abondants et succulents; le climat est doux mais les nuits sont très fraîches; pour protéger les plans de melons et de tomates, on vend des capuchons de papier qui donnent aux champs en culture l'aspect de camps de soldats nains. Il n'y a plus d'or maintenant en Californie; c'est l'agriculture qui est devenue comme ici, l'or de la nation.

ALICE.

L'histoire d'un monument

Connaissez-vous Louis Marcoux? Le texte qui va suivre, nous fera savoir l'histoire assez mouvementée d'un monument, élevé à sa mémoire, sur lequel on a gravé ses der-

nières paroles. Il commémore la fin tragique d'un patriote de 1834, car il y en eut par devant l'insurrection et... il en existe de bons vivants, dans notre actualité. Mais, de grâce! n'employez pas cette digression, n'employez pas ce mot: patriote, à tort et à travers, parce qu'à force de le répéter il se dévalorise. Il y en a qui pérorent et d'autres qui construisent. Il faut savoir distinguer.

Le musée de Sorel fut autrefois habité par le duc de Kent et par madame de Saint-Laurent, dont M. A. Fauteux nous a éclairci la situation dans son courrier historique. Trente-neuf ans plus tard, en 1819, un autre Anglais l'habita, mais le pauvre, il y mourut empoisonné par la morsure d'un petit œureuil, croyez-le ou non. D'autres célébrités britanniques y firent séjour. C'est pourquoi on donna à la demeure: le manoir des gouverneurs anglais. Aujourd'hui, on a très bien camouflé la belle simplicité des lignes: galeries par ci, solarium par là. Il n'est pas besoin d'y pénétrer pour remarquer, sur une des galeries, une monumentale cheminée où est accolée une feuille de journal (aujourd'hui disparu) expliquant la présence du souvenir plutôt encombrant...

C'était durant la période électorale en 1834. Les deux candidats en présence étaient, l'un, patriote à tous crins, l'autre, un bureaucrate. Dans ce temps-là, l'adversaire, c'était le Tory, mais la Confédération est passée; on a préféré se diviser en clans bleus et rouges. Un peuple divisé perd ses forces.

Il faut croire que le comité était volant, puisque, la veille des élections, tous les électeurs s'étaient réunis chez une veuve, où l'un d'eux construisait la cheminée dont il est question quelques lignes plus haut. Au sortir, il y eut, cela va sans dire, des provocations. Coup de poings, coups de bâtons et coups de fusil: la victime fut un jeune descendant appelé Louis Marcoux, cultivateur des environs, âgé de 37 ans. Il mourut en disant: "Je meurs pour que ma patrie soit heureuse!" On ne le devine, sa mort fut vivement regrettée. Aussitôt, le Dr Nelson fut l'initiateur d'une cotisation générale, les plus pauvres se firent un devoir de donner. Mais lorsqu'il fut question d'élever le souvenir de pierre, les Anglais menacèrent fort de le détruire. Nos aïeux pratiquèrent la belle vertu de tolérance, si bien pratiquée aujourd'hui, et montèrent le monument au cimetière de Saint-Denis.

Trois ans passèrent, puis éclata l'insurrection. Les soldats de Gore dans le feu de la bataille détruisirent le monument avec d'autant plus de rage qu'ils perdaient la victoire.

Le temps sécha le sang versé, les débris furent relevés, la vie reprit son cours normal, les débris de la révolte s'évanouirent peu à peu, la terre commença de couvrir

les débris épars. Quand un jour, un nouvel arrivé, commençant de son métier, se construisait une maison et tout bonnement s'empara des belles pierres qui "traînaient dans le cimetière". Donc, c'est fini de ce souvenir? Pas encore!

En 1915, le feu détruisait maison et magasin. Un nouvel acquéreur, M. J.-B. Richard, en bon propriétaire, examina les ruines calcinées. Il remarqua les morceaux gravés, reconstitua le monument en entier. Il se fit le grand honneur de remettre à sa place le pieux souvenir.

Douce revanche de Celui qui conduisit la destinée des gens et des choses.

Manqueras-tu, passant, d'aller méditer sur la vivante prière de Louis Marcoux à Saint-Denis sur Richelieu?

Marcelle MILLET

Au Foyer Sainte-Claire-d'Assise

Nous rappelons aux jeunes filles que la récollection-mensuelle, aura lieu dimanche, le 20 décembre, au Foyer Sainte-Claire-d'Assise, 5045, St-Dominique, Montréal. Tél. DOLARD 8026. La messe aura lieu à 8 h., suivie des exercices habituels. Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: BELAIR 3361

1 sou le mot 25c minimum comptant.

Annonces facturées, 1/10 le mot. 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, de par mot, minimum de 30c. FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

Emploi demandé
IMPORTANT AUX PETITS INDUSTRIELS ET MARCHANDS

Perception des comptes, contrôle des crédits, par comptable, âgé sérieux, expérience consommée, prix raisonnable. Organisation de compagnies. DO. 8643.

ORGUE A VENDRE
"Orgue Mason Hamlin à vendre", deux claviers, pédalier moderne, 19 registres, caisse chêne doré, très beau, très puissant, aubaine. S'adresser A. Dumas, 3593 Ste-Famille.

Offres Gatehouse pour vendredi et la fin de semaine SPECIAUX

Doré frais	Saumon frais	Brocolis
Poisson blanc frais	Sturgeon frais	Epinards
Maquereau frais	Bluefish frais	Choux-fleurs
Filets de sole	PL. \$121	Cœurs de céleri
Moules à la mesure	Veuillez téléphoner	Tomates
Gold eyes	ce soir avant 7 h. 30	Laitue
Homards	pour quelle vous	Pois verts
Bigorneaux	soit livrés	
	de bonne heure	
	demain, vendredi.	

Huitres en coquilles livrées sur la glace. COMMANDEZ DE BONNE HEURE VOTRE DINDE DE NOËL.

Qualité Economie

GATEHOUSE

Plateau 8121

LES ESSENCES CULINAIRES JONAS

ont sans rival sous le rapport de la PURETÉ, de la FORCE et de la Richesse d'arôme.

En Vente Partout

Feuilleton du "Devoir"

La Maison de Joëlle

par Jacques GRANDCHAMP

14. (Suite)

Pour l'un, c'était l'orgueil blessé d'une déception inhérente à une passion brusque, étouffée aussitôt née; pour l'autre, le souci de mener à bien la combinaison matrimoniale en faveur de son amie; et, pour les deux, cet ennui sourd de voir l'agrément d'un délicieux voyage un peu gâché par des complications sentimentales.

Le dîner interrompu une partie qui manquait de cohésion et d'entraînement. Lorsque les voyageurs rejoignirent au bar M. Darlay, celui-ci les ramena vers le salon et se révéla alors aussi brillant causeur

que bridgeur expérimenté.

— Nous passerons les Dardanelles vers une heure du matin, dit-il, à un moment donné.

— En ce cas, je ne me coucherai pas, déclara vivement Paule; je monterai sur le pont pour admirer le détroit.

— Vous ne pourrez admirer grand-chose, Mademoiselle, si cette brume persiste; quelques lumières, peut-être, une côte estompée dans la nuit.

— Cela m'est égal, je veux être là.

— Je vous tiendrai compagnie, affirma Germain Vosges, lançant un regard en dessous du côté de Joëlle.

Il avait vaguement espéré que la jalousie, qu'il croyait être un défaut essentiellement féminin, la pousserait à les suivre. Son espoir fut déçu. Contrairement à ce qu'il pouvait penser, Joëlle saisit la balle au bond pour favoriser entre l'avocat et son amie un rapprochement qu'elle désirait de toutes ses forces.

— Moi, je ne vous accompagnerai certes pas, dit-elle; je compte me coucher tôt afin d'être tout à fait en forme pour notre arrivée à Constantinople.

— Tu ne restes pas avec nous? demanda Paule, que la perspective d'avoir Germain Vosges à elle toute seule comblait d'aise, mais qui aimait trop son amie pour ne pas désirer sa présence.

— Non, ma chère Paule; je te le répète, je meurs de sommeil et préfère le repos de ma couchette aux splendeurs problématiques des Dardanelles. Bonsoir, toi; bonsoir, Messieurs.

La cantatrice tendit une main cordiale à la jeune ingénieure, puis à ses admirateurs malencontreux, et se dirigea vers sa cabine.

Les autres demeurèrent quelques instants réunis; mais le professeur, qui n'avait plus de raison de s'attarder en cet endroit que fuyait la dame de ses pensées (cela avait été une rapide conquête aussi!), quitta à son tour Germain Vosges et Paule de Sérens.

Phénomène bizarre, par une sorte de choc en retour, l'avocat, ravi de rencontrer en sa compagnie une interlocutrice attentive, guidé par le désir d'être écouté d'elle alors que la Mancini feignait de traiter d'enfantillage le sentiment qu'elle lui inspirait, se laissa aller à l'une de ces vagues confidences que les femmes goûtent particulièrement et qui donnent aux hommes qui les font l'illusion de se croire compris et consolés.

Ei, en effet, où pouvait-il rencontrer plus de pitié qu'en ce cœur qui n'avait jamais battu encore que pour de sèches études et une science austère? Paule de Sérens, auprès de Germain Vosges, devenait une pensionnaire romanesque que le premier Don Quichotte venu conquerrait infailliblement. Sans doute était-elle, au fond, plus prête

pour l'amour qu'elle ne l'eût supposé. Et son camarade, triomphant comme elle d'un concours retentissant, arrivait à l'instant psychologique. Il ne tiendrait qu'à lui de devenir le maître de l'heure, pour peu qu'il le voulait. Si on l'eût interrogé à cette minute même, il eût affirmé qu'il n'y tenait nullement. Pourquoi alors sa voix se fit-elle plus tendre, tandis qu'il s'enfonçait avec Paule dans une conversation au tour devenu subitement très intime? Pourquoi le bras dont il entourait sa taille, pour la retenir lorsqu'ils montèrent ensemble sur le pont, l'enserra-t-il, plus caressant?

— Ils ne virent rien des Dardanelles — comme le leur avait prédit M. Darlay — que beaucoup de brume et de rares lumières trouant la nuit sombre. Mais cette nuit leur parut à tous les deux incomparablement belle: les vagues d'endormir vibraient en eux le prélude de l'éternelle et divine chanson.

VIII

Une vedette, pomponnée et vernissée à souhait, portant à l'arrière

le pavillon ture dont l'étoile et le croissant blancs se détachaient nettement sur le fond vermillon, accostait le *Lotus*, avant qu'il fût ancré dans la Corne d'Or, et il en descendit le médecin du port qui devait visiter l'équipage et passagers. Ceux-ci prenaient une dernière tasse de thé dans l'hospitale salle à manger, puis commencent de rassembler leurs menus bagages.

Le spectacle était bien tel que l'avait décrit le professeur. Pour sa part, Joëlle l'admirait avec ardeur, y ajoutant la vision de la légendaire Tour de Léandre, du palais Dolma Batché, ancienne résidence des sultans, du Bosphore endormi entre ses rives riantes, Pétra trop moderne, et enfin Saint-Basile. Le soleil descendait derrière la ville, et bientôt tous les minarets et les mosquées se dessinaient en traits noirs sur le ciel rouge parsemé de nuages d'argent. Les barques, attendant le bon plaisir des voyageurs, se pressaient à tribord aussi bien qu'à bâbord, se cognant les unes aux autres, soulevées en cadence par le flot, tandis que les bateliers se disputaient et poussaient des cris assourdissants.

Les jeunes filles fermaient leurs malles après la visite de police, lorsqu'elles entendirent frapper à la porte de leur cabine.

— Entrez! cria Lina.

— C'était Germain Vosges.

— Je puis avoir tout de suite, avec M. Darlay, une embarcation; voulez-vous en profiter? demanda-t-il.

— Certes! répondit Paule, avant que la Mancini eût eu le temps de réfléchir. Deux minutes de répit et nous, nous suivons.

Lina s'était déjà posée à elle-même ce problème: descendrait-elle avec son amie dans le même hôtel que l'avocat? Si oui, cela devenait un peu gênant, car elle ne pouvait faire un pas sans lui, et son esprit d'indépendance s'en trouvait offensé. Mais, d'un autre côté, elle reconnaissait que cette masculine protection leur avait déjà été précieuse à toutes deux, qu'elle pouvait l'être davantage encore en pays étranger. De plus, séparer systématiquement Paule de celui qu'elle aimait, n'était-ce pas couper les ailes au rêve qui s'élevait en elle, par là même, empêcher l'idylle de naître et de s'épanouir?

(A Suivre)

Ce journal est imprimé au 464 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), editrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-général.

A la Société des nations

La réponse du pacte — L'attitude de M. Dandurand — Le statut d'Alexandrette

Genève, 17. (C.P.-Havas). — La dissension a éclaté hier soir, au comité pour la réforme du covenant de la Société des Nations quand on a proposé l'étude des réformes suggérées par les Etats-Unis et autres pays qui ne sont pas membres de la S. D. N.

Le délégué chilien, M. Augustin Edwards, a dit au comité que les pays qui ne sont pas membres de la S. D. N. devaient être consultés touchant la réforme. Le sénateur Raoul Dandurand, délégué canadien, a appuyé M. Edwards. M. Dandurand a rappelé le récent discours du président Roosevelt à Buenos-Ayres dans lequel celui-ci a demandé des relations plus étroites entre les nations et les continents dans le domaine économique.

Le délégué des Soviets, M. Stine, s'est opposé à cette proposition, déclarant qu'elle était opposée à la politique de la S. D. N. et que le monde entier connaît l'attitude des non-membres vis-à-vis de la S. D. N. La 95e session du Conseil de la S. D. N. s'est terminée après l'adoption à l'unanimité d'un compromis sur le différend franco-turc, touchant le statut de la ville d'Alexandrette. Le ministre turc des Affaires étrangères, M. Tefik Rustu, s'est abstenu de voter. Il a dit que la Turquie ne pouvait accepter aucune responsabilité relativement à ce qu'elle regarde une solution désespérée du statut d'un district syrien peuplé en majeure partie de Turcs.

Le rapporteur du Conseil, M. Richard Sandler, de Suède, a présenté la résolution. Il a dit que les délégués français et turcs étaient incapables d'en arriver à une entente complète, et qu'à la suggestion de la France, il proposait d'envoyer à Alexandrette leurs observateurs de la S. D. N. qui se rendront compte de visu de la situation et feront rapport à la session de janvier.

Le sous-secrétaire au ministère français des Affaires étrangères, M. Pierre Viot, répondant à M. Rustu Aras, a dit que l'offre de la France d'envoyer un comité de la S. D. N. dans le territoire mandaté manifestait l'attitude conciliatoire de la France.

Il a ajouté que la France avait fait deux autres concessions, consentant à retirer ses troupes de renfort d'Alexandrette à l'arrivée des observateurs de la S. D. N. et de s'abstenir de soumettre au Parlement, pour ratification, le traité franco-syrien, et cela jusqu'après la session de janvier de la S. D. N.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est. Montréal.

Déclarations de M. Eden

Les îles Baléares — L'Éthiopie — Le Mandchoukouo — L'Espagne

Londres, 17. (C.P.-Havas). — De nouveau hier après-midi, les Communes ont discuté les problèmes de politique étrangère.

Pressé de questions, le secrétaire Eden a fait les déclarations suivantes:

1.—L'Italie a donné à l'Angleterre assurance verbale que jusqu'à présent elle n'avait pas entamé de négociations avec le gouvernement des insurgés espagnols pour obtenir le contrôle des îles Baléares et qu'elle n'avait pas l'intention d'entamer de pareilles négociations.

2.—L'Angleterre ne reconnaît pas formellement la conquête de l'Éthiopie par l'Italie.

A ce sujet, M. Eden a dit que le gouvernement allait tenir compte des changements survenus dans l'administration de l'Éthiopie, comme du Mandchoukouo.

"Nous devons en Mandchourie (Mandchoukouo) comme ailleurs entamer des négociations avec les autorités locales selon qu'il est nécessaire pour protéger les intérêts britanniques", a dit le secrétaire du Foreign Office.

M. Eden a aussi déclaré que l'Angleterre ne croit plus que l'empereur Haïlé Sélassié ou ses représentants exercent encore aucune influence effective en Éthiopie.

M. Eden a confirmé les rapports qui ont annoncé des négociations entre Franco et les Basques nationalistes en vue d'un échange de prisonniers de guerre qui sera effectué sous la direction de la Croix-Rouge Internationale. Il a ajouté que l'Angleterre appuyait la Croix-Rouge et espérait que plusieurs milliers de prisonniers pourrissent ainsi retrouver leur liberté.

Répondant à une autre question, M. Eden a dit que la Croix-Rouge anglaise n'avait envoyé ni hommes ni approvisionnements médicaux en Espagne.

La question de l'assistance que les pays étrangers ont donnée au gouvernement espagnol sera soulevée aujourd'hui par M. T. H. Ramsay, conservateur. Il demandera au secrétaire du Foreign Office de commenter la nouvelle d'une entente entre la France et le gouvernement espagnol touchant l'approvisionnement en matériel de guerre.

La consommation du boeuf en Angleterre

Londres, 17 (A.P.). — Le comité économique impérial rapporte que plus de boeuf a été consommé en 1935 que durant les cinq années précédentes. La consommation par capita pour le veau et le boeuf s'élève à 67 livres.

La milice canadienne

Réorganisation dans la province de Québec

Ottawa, 17 (C.P.). — A l'examen, on constate que la réorganisation de la milice active non permanente du Canada comporte une réduction considérable des cadres, le transfert d'un grand nombre d'unités, enfin la fusion de plusieurs régiments. De 35, le nombre des régiments de cavalerie est tombé à quinze et de 119, celui des régiments d'infanterie est passé à 69.

Les quartiers généraux de la troisième brigade de cavalerie sont désormais établis à Montréal. Le 17e Hussards, de Montréal, est fusionné avec un autre régiment. Les régiments licenciés dans la province de Québec sont les Chasseurs canadiens de Sainte-Anne-de-la-Pérade et les Irish Canadian Rangers de Montréal.

Les régiments de mitrailleurs d'infanterie, qui résultent de fusions de toutes sortes sont, dans la province de Québec, le Royal Montreal Regiment, le Régiment de Châteauguay, le Régiment de Sherbrooke, le Régiment de Québec et le Régiment de la Chaudière.

Un bataillon de chars d'assaut d'infanterie a été formé avec le Régiment des Trois-Rivières.

Les simples régiments d'infanterie qui ne sont pas affectés par la réorganisation sont, dans la province de Québec, le Régiment de Hull, les Victoria Rifles, le Black Watch, les Canadian Grenadier Guards, le Régiment de Saint-Hyacinthe, les Fusiliers de Sherbrooke, les Fusiliers Mont-Royal, le Régiment de Joliette, le Régiment de Maisonneuve, le Régiment de Montmagny, les Fusiliers de Saint-Laurent, les Royal Rifles of Canada, les Voltigeurs de Québec, les Francs-Tireurs du Saguenay et le Régiment de Lévis.

Le cours d'histoire de l'art

A cause des vacances universitaires, le cours bi-mensuel d'histoire de l'art de M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur à l'Université, ne sera pas donné demain soir, vendredi. La prochaine causerie de M. Lagacé aura lieu que le 15 janvier, alors qu'il abordera l'étude de l'art chrétien en révélant les beautés des Catacombes et de Sainte-Sophie.

Mgr Cicognani est malade

Washington, 17 — Mgr Amleto Cicognani, 55 ans, délégué apostolique aux Etats-Unis depuis le 17 mars 1933, souffre de pneumonie à l'hôpital de Georgetown. Bien qu'un peu mieux, il devra y passer le reste de la semaine.

Feu M. Pierre Chayer

On nous adresse de Bagotville, en marge du décès récent de M. Pierre Chayer, négociant de l'endroit, la nécrologie suivante: M. Pierre Chayer était un citoyen avantageusement connu dans notre région où il naquit et qu'il habita toute sa vie.

Président de la Commission scolaire, maire de la ville, juge de paix, marchand important et catholique de marque, il fut toujours par sa grande honnêteté, son esprit de justice et sa loyauté, sa ténacité au travail, son indomptable énergie, s'attirer l'estime, la confiance et la haute considération de tous ceux qui se flattèrent d'avoir eu l'occasion de traiter avec lui.

Mari et père de famille de la vieille école. Canadien fidèle aux traditions ancestrales, citoyen fier de son nom et de sa parole, cet homme de bien n'eut rien plus à cœur que de donner à ses enfants, pour la gouverne de leurs vies, avec l'exemple du parfait chrétien et du parfait patriote, une éducation soignée, des principes solides, le véritable idéal de la vie humaine.

Il ne transigeait jamais dans les questions de justice, de fierté personnelle et nationale. Sous une apparence plutôt grave et même parfois sévère, il cachait une âme sensible et délicate, qui savait vibrer à l'expression des bons procédés et des nobles sentiments. Compatisant pour les pauvres, condescendant avec les humbles, serviable à tous, il ne sut jamais s'incliner bas devant les exigences des grands et des puissants du jour. Il était, pourrions-nous dire, mûlé sur le modèle de ces anciens chevaliers qu'étaient nos pères, estimant que "bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée".

S'il n'a pas laissé de fortune, de monceaux d'or ou d'argent, il a eu la bonne intelligence de léguer à ses enfants beaucoup mieux que tout cela: Avec une excellente formation, le souvenir d'une vie intégrale, l'exemple d'un chrétien sans peur et sans reproche.

Dors en paix, dans la joie du Seigneur, bon et fidèle serviteur de Dieu et de la Patrie. — R. I. P.

Société de phthisiologie de Montréal

L'assemblée régulière de la Société de phthisiologie aura lieu au Cercle Universitaire, demain, vendredi, à 9 heures p.m. précises.

Sujets traités: I. — Hémoptysie, cardiopathie, professeur J.-E. Dubé; II. — Hernie du médiastin, démonstration par pleurographie, Dr G. Rolland; III. — Tuberculose aiguë et autothérapie, une histoire de cas, Dr A. Lamarche; IV. — Elections des officiers pour 1937.

Groupe de roquistes à la Chambre des députés

Paris, 17 (A.P.). — Le parti social français qui a pour leader le colonel François de la Rocque a

annoncé, hier, la formation d'un groupe politique à la Chambre des députés. M. Jean Ybarnegaray en sera le président.

Le groupe ne compte à date que huit membres, mais il existe un comité parlementaire "en sympathie avec les roquistes. Parmi ces sympathisants, nommons M. Jean Chiappe et Henri de Kerillis.

Banquier belge président d'un comité d'arbitrage

Ottawa, 17 (C.P.). — M. Jean-François Hostie, banquier belge, a

été nommé président du comité d'arbitrage qui doit décider des compensations réclamées par certains résidents des Etats-Unis pour les dégâts que leur aurait causés la raffinerie de Trail, en Colombie canadienne. Le juge Green-shields, de Montréal, fait partie du comité, qui comporte aussi une représentation américaine.

L'ancien maire Talbot défait à Fall-River

Boston, Mass., 17 — Le maire Alexander C. Murray a été réélu

par une faible majorité, aux élections municipales, à Fall River, Mass. Il a obtenu 19,050 votes et son adversaire, M. Edmond-T. Talbot, un ancien maire, 18,733 votes. Environ 83 pour cent des électeurs se sont rendus aux polls.

A Beverly, Mass., M. Daniel E. McLean, jeune machiniste âgé de 38 ans, a défait le maire sortant de charge James A. Torrey, par un vote de 5493 à 4493.

Ces deux élections étaient dénuées d'esprit de parti.



Pourquoi ne pas offrir à vos amis nos boîtes attrayantes de 50 et de 100 cigarettes Grads pour les fêtes?

AUCUNE ESSENCE ARTIFICIELLE

LA CIGARETTE GRADS n'irrite pas la gorge et ne fatigue pas le goût, parce qu'elle est faite des plus fins tabacs de Virginie, qui N'ONT PAS BESOIN D'ESSENCE ARTIFICIELLE! Aucun élément étranger ne gâte le festin de l'écouleur: une noix dérobée aux chênes. Aucune essence artificielle ne gâte le plaisir du fumeur s'il choisit une cigarette véritablement pure: la GRADS. Adoptez-la!

Cigarette GRADS

FABRIQUÉES PAR L.O. GROTHÉ LIMITÉE, MAISON VÉRITABLEMENT INDÉPENDANTE

À TROUVER LES HOMMES ET LES IDÉES CHEZ NOUS

EXAMEN DE VUE
lunetterie moderne
haute qualité
prix abordable

Pour vos yeux — Consultez l'optométriste Bousquet

Vos yeux auront ce qu'il leur faut: un examen fait à point, des lunettes bien ajustées, les meilleurs verres, les plus bas prix.

J.-L. ARTHUR BOUSQUET
optométriste, opticien
tel. Plateau 2-45-6
5625 RUE ST DENIS
carré du Vieux-Montréal

La question scolaire au Nouveau-Brunswick

D'un article de M. Alfred Roy dans l'Évangéline, de Moncton, N.-B., numéro du 10 décembre:

Ici au Nouveau-Brunswick, nous avons un pauvre problème scolaire dont la solution traîne depuis des années. Un problème qui pourrait être réglé en un tour de main et qui le serait sûrement si nos gouvernants l'abordaient une bonne fois. Il s'agit en somme d'empêcher le gaspillage de l'argent des contribuables, gaspillage inévitable avec le système absurde et contraire au bon sens dont sont affligées nos écoles acadiennes. Eh bien pour qu'il le problème n'est-il pas réglé? Pourquoi n'est-il pas même abordé? Tout simplement parce que les hommes qui nous ont représentés à Fredericton depuis des années n'ont pas jugé à propos de l'imposer à l'attention du cabinet et de leurs collègues. Manque de courage? Non pas! Tout simplement

erreur de tactique. Les hommes qui font de la politique n'aiment pas les embêtements. Le jour où nos représentants à Fredericton feront de notre problème scolaire le premier de leurs soucis nous serons tout près d'obtenir une solution convenable. Il y a neuf chances sur dix que les chefs du parti se disent en effet: "Voyons il faut régler cette question le plus tôt possible. Certainement il faut la régler avant les prochaines élections!"

C'est en somme un peu la tactique de M. Lafleur que nous recommandons à nos députés acadiens. Dire à leurs chefs: "Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont des enfants qu'à tort ou à raison ils trouvent très intéressants et dont ils veulent faire des citoyens utiles à leur province et à leurs familles. Les écoles que vous leur imposez et qu'ils maintiennent de leurs deniers, font de leurs enfants des ignorants, des "bilingues" qui ne connaissent ni le français ni l'anglais. Toute la province en souffre. L'intérêt général et l'intérêt du groupe acadien demandent un changement des méthodes actuelles. Faites ça gentiment et vite et nous sommes avec vous plus que jamais. Autrement nous aurons le regret de nous retirer du parti!"

Que nos députés acadiens tiennent à peu près ce langage à leurs chefs à la prochaine session et nous sommes prêts à parier qu'avant Paques le problème sera à l'étude. Et sérieusement!

Nos pêcheries

ENFIN, NOTRE ISOLEMENT DESASTREUX CESSERA-T-IL?

De l'Action Catholique du 14 décembre:

Malgré toutes les campagnes entreprises depuis quatre ans, les pêcheries de la province de Québec sont restées dans leur pitoyable état.

Leur production globale est d'un

million et demi. Or, elles nous coûtent huit cent mille piastres par année. Le moins que nous puissions dire, en présence d'un aussi pauvre résultat, c'est que nous ne profitons guère de cette belle ressource naturelle qu'est le champ de pêche pour tous les peuples situés au bord de la mer.

Le changement de régime maritime fin à cette attitude stupide que la nôtre depuis 1927? Nous osons l'espérer. Le nouveau ministre des Pêcheries, l'hon. Onésime Gagnon, nous semble vouloir envisager le problème avec un réel souci de ses responsabilités envers les pêcheurs.

C'est fort heureux que le ministère des Pêcheries ait été confié, dans le nouveau gouvernement, à un député qui connaît parfaitement les rouages fédéraux. En effet, notre problème des pêcheries ne peut se résoudre que par une collaboration loyale des administrations fédérale et provinciale.

En dépit des drôlétiques espérances de nos ex-gouvernements provinciaux vis-à-vis l'Administration fédérale, celle-ci n'a pas le droit de tenir en pénitence la Province de Québec et ses pêcheurs.

Ce que le Gouvernement d'Ottawa fait pour les pêcheries des autres provinces, il n'a pas le droit de le refuser à la Province de Québec, dès que celle-ci, revenue au sens des réalités, veut collaborer loyalement avec lui.

Nous ne craignons même pas d'affirmer que le Gouvernement fédéral, s'il place la justice et le bien commun au-dessus des mesquines considérations de vengeance et de représailles, donnera plus à Québec qu'aux autres provinces maritimes, pendant un certain nombre d'années, voulant ainsi, dédommager notre Province de la stagnation de ses pêcheries, effet de son manque de participation, durant quatorze années, aux avantages offerts par l'Administration centrale.

Le Gouvernement provincial a le devoir de réclamer la coopération du Gouvernement fédéral au développement de nos pêcheries, et ce dernier a le devoir d'accéder à cette demande. Voilà le spectacle auquel nous espérons bien assister d'ici quelques mois.

Quant au plan précis de coopération entre les deux gouvernements, c'est au cours de pourparlers bien préparés qu'il faudra l'élaborer. Au reste, la chose ne devrait pas être bien difficile, puisque toutes les provinces, sauf Québec, coopèrent déjà avec le gouvernement central et s'en trouvent bien. Ce n'est donc pas le canevas qui nous manque.

Il est incontestable qu'aucune province — pas plus la nôtre que les autres — ne peut organiser, avec ses seules forces, un service complet de pêcheries. Nous avons absolument besoin de la coopération fédérale, et nous y avons droit. C'est pourquoi nous la réclamons.

Eugène L'HEUREUX.

Gagnera-t-il son point?...

Du Messenger, de Sherbrooke, numéro du 13 décembre, sous la signature de Léo:

On annonce pour le 12 janvier prochain, le Congrès des Chambres de commerce fédérées des Cantons de l'Est. Les congressistes tiendront leurs assises d'hiver dans la salle publique de l'hôtel de ville de Sherbrooke, et ils se joindront aux membres du "Rotary Club" dans un grand banquet, le soir.

A cette occasion, des projets très importants seront mis à l'étude. Parmi ces projets, il y aura, celui des immigrants anglais pour nos Cantons. Le col. Payne, — grandement entiché du plan Hornby — qui veut importer à tout prix des immigrants d'Angleterre pour coloniser les Cantons de l'Est, a vu sa résolution à cet effet, battue lors du Congrès des Chambres de commerce, tenu à Magog en octobre dernier. Se proposerait-il de revenir à la charge, lors du prochain congrès?

Le col. Payne a en main la solution pratique au problème du chômage et de la crise agricole... Pendant qu'on envoie les nôtres dans les forêts à des centaines de milles et que l'on s'ingénie à dépenser de fortes sommes pour des travaux de chômage, lui, son fameux plan en main, veut importer chez nous des milliers de colons anglais!

C'est ça, gens de chez nous... Tassez-vous, poussez-vous! Place pour les immigrants anglais sur vos terres où vous avez travaillé et peiné et desquelles la crise du chômage, le manque d'argent et d'encouragement vont vous chasser!

La crise sévit toujours; les chômeurs ne diminuent pas. Importons d'autres chômeurs d'Angleterre pour remédier à tout cela!...

Par chance que les autres congressistes auront leur mot à dire dans cette affaire!

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est. Montréal.

TAPIS
Importés directement d'ORIENT par
H. LALONDE & FRÈRE
4800 Ave. du PARC
Près de l'ave. McRory

LÉONARD L'utile à l'agréable
Le cadeau toujours apprécié:

Voyez quel magasin
Léonard est le plus près
de chez vous. — 10 magasins commodément situés.

La grande chaîne de magasins de CHAUSSURES à votre service.

Pantoufles en cuir pour hommes.
Pantoufles en satin piqué, rose, bleu, noir, pour dames.
Bottes de voiture, couleurs en vogue.
Güêtres de la fameuse marque PACKARD.

Nouveaux "GLOBE TROTTERS" RCA VICTOR
MAINTENANT EN VEDETTE

avec "La Voix Magique!"

Venez voir et entendre ces nouveaux modèles RCA Victor... renommés pour leur réception MONDIALE

Vous conviendrez, nous en sommes certains, que ce sont les meilleurs récepteurs... les meilleures valeurs que nous avons encore offertes. Et vous pouvez faire l'acquisition de ces radios RCA Victor selon notre mode de paiements faciles.

ET RAPPELEZ-VOUS QUE... "Si c'est un "Globe Trotter" c'est un RCA Victor"

L. C. BARBEAU, Ltée
281 CRAIG OUEST LA 1167

Seulement 10.00 Comptant

Un superhétérodyne à 5 bandes et 10 lampes muni de l'étonnante et nouvelle VOIX MAGIQUE qui élimine toute discordance. Cerveau Magique, Oeil Magique et Lampes en Métal. Portée de synchronisation mondiale. Superbe cabinet en riche placage de noyer.

Pourquoi parler du surnaturel?

Conférence de R. P. Maurice Lamarque, S.J. aux anciens retraités

Les Anciens Retraités se pressaient en foule, dimanche, à leur réunion mensuelle, en la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception.

Ils étaient bien 800, revenus, au dernier mois de l'année, se remettre pour les jours nouveaux.

A la messe, le P. Louis Roy, S.J., fit avec eux un examen de conscience, bref, mais précis, direct et prenant sur les dons ineffables de la bonté divine au cours des derniers mois, comme sur les défaillances personnelles encore nombreuses de chacun envers son Dieu. Sous la présidence de M. Joseph Hébert, le P. Maurice Lamarque, S.J., donna une conférence sous ce titre: Pourquoi parler du surnaturel?

Pourquoi parler du surnaturel?

La crise sévit toujours, et depuis si longtemps. C'est presque un fait banal de le signaler, mais qui prend un relief inattendu, si l'on en considère les effets concrets, dans les situations concrètes.

La crise nous tenaille toujours. Dans telle rue, à telle maison, un homme n'ose pas sortir, parce qu'il n'a pas de quoi se vêtir. Dans telle autre demeure, on crève de faim. Ailleurs on se meurt, faute de remèdes, et d'argent pour les acheter.

"Voyons, est-ce que ça finira bientôt? Nous n'en pouvons plus, nous autres!"

Voilà l'aveu poignant, qu'on entend.

La crise existe. Il y a donc désordre. Il faut rétablir l'ordre.

Pour délimiter les grandes lignes de cet ordre nouveau, de cet ordre sauveur, il serait facile d'ouvrir l'Evangile, les Epîtres de saint Paul et les Encycliques. Ouvrons plutôt, aujourd'hui, un beau livre d'un grand philosophe catholique contemporain: M. Jacques Maritain.

Il écrit dans *Sa Primauté du Spirituel*: "Il n'y a d'ordre et de paix que si l'être humain que si le sens est soumis à la raison, et si la raison elle-même est soumise à Dieu, ce qui ne se fait que par la foi et par l'amour surnaturel. Effectivement, la première subordination n'est que celle-ci: l'homme à Dieu, à briser celle-ci et celle-là, le Christ les a rétablies par sa grâce et par les dons du Saint-Esprit. L'erreur du monde moderne et de l'intelligence moderne a été de prétendre assurer le règne de la raison sur la nature en refusant le règne de la surnature sur la raison. L'ordre des choses a été ainsi subverti, l'intelligence aujourd'hui en porte la peine. Et la cité de même... A cette suprématie de la matière, ce ne sont pas seulement les droits de l'intelligence et de la raison qu'il faut opposer, c'est la suprématie de la divine grâce, la primauté du spirituel... Il faut, si nous ne voulons pas périr, que la raison se soumette à Dieu qui est l'Esprit et à tout l'ordre spirituel institué par lui. Il faut orienter toute notre vie vers cette liberté de l'esprit que donne seule, par et dans la vérité, la plénitude de l'amour."

Commentant ces paroles, le conférencier en tire un principe qu'il appuie d'exemples concrets empruntés à la vie humaine.

Impossible, de fait, d'avoir un ordre naturel quelconque si l'on ne respecte pas les principes et les lois de l'ordre surnaturel voulu par Dieu.

Un jeune sait bien que ce n'est pas raisonnable de fumer trop, de s'enivrer, de veiller tard; tout cela n'est pas raisonnable, et il le fait quand même.

Les jeunes filles, si soigneuses et si jalouses de leur santé et de leur beauté, prennent tous les moyens de détruire l'une et l'autre, dans le moins de temps possible. Ce n'est pas raisonnable! Elles le font quand même.

Essayez de les raisonner. Les deux vous écouteront. Les deux

Beaux albums pour Noël et le Jour de l'An

LA SAINTE BIBLE RAContée AUX ENFANTS, par le chanoine Pinaut, nombreuses illustrations en noir et en couleurs de Daniel-Girard, 150 pages, format 9 x 11 1/2, fort cartonné. Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.70.

PETITE HISTOIRE DE L'EGLISE — Bernard et Colette à Rome — par un groupe de pères et de mères de famille, nombreuses illustrations de R. de Coniac, 164 pages, format 7 1/2 x 11, fort cartonné. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10.

RECITS EVANGELIQUES ILLUSTRES — Colette et Bernard en Palestine — par un groupe de pères et de mères de famille, nombreuses illustrations de R. de Coniac, 164 pages, format 7 1/2 x 11, fort cartonné. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10.

CATECHISME ILLUSTRE — par un groupe de pères et de mères de famille, nombreuses illustrations de V. Lavache, 168 pages, format 7 1/2 x 11, fort cartonné. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10.

LA SEMAINE DE SUZETTE — Trente-deuxième année — premier semestre. Romans enfantine — comédies et monologues, modes de la poupée, jeux de plein air et d'appartement, recettes et devinettes, histoires illustrées en noir et en couleurs, 320 pages, format 9 x 12 1/2, fort cartonné. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

LE TREASOR DES VIEILLES CHANSONS — de Kermor, 48 chansons, illustrations en couleurs à chaque page, format 7 x 10 1/2, 112 pages. Au comptoir ou par la poste, \$1.25.

ALBUMS DE LUXE — \$1.00 chacun. Collection pour nos enfants.

LES ETONNEMENTS DE MICHO, par Jacques Bainville, illustrations en couleurs d'Alain de Saint-Ogan, 32 pages, format 8 x 10.

UN VOYAGE A PARIS SOUS LOUIS XVI, par Thérèse Landré et G. Landré, de l'Académie Française, illustrations de Carliège, 32 pages, format 8 x 10.

LA GRANDE ET BELLE HISTOIRE DE LA PREMIERE CROISADE, par Mgr A. Baudrillard, de l'Académie Française, illustrations de D. Charles Fouquerey, 32 pages, format 8 x 10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430, Notre-Dame est, Montréal.

Le "General News Bureau"

Amendes de \$200 imposées par le juge Marin

Après avoir trouvé, hier matin, le *General News Bureau of Canada, Ltd.*, coupable d'avoir vendu de l'information sur les courses de chevaux aux préteurs au lieu de Montréal, M. le juge Gustave Marin a prononcé hier après-midi la sentence d'Hector Cadieux, Paul Rozon, Lucien Roy, John Nash, alias Nish, et de J.-H. Payette, tous du *General News Bureau*, qu'il a condamnés à une amende de \$200, frais inclus, ou, à défaut, à des peines de six mois de réclusion.

Alléguant que, sur une accusation identique, le *General News Bureau* avait déjà été acquitté cinq fois, Me Charles Coderre a imploré la clémence du tribunal à l'endroit de ses clients. M. le juge Marin lui a fait observer qu'en vertu de l'article 235 du Code pénal, article en vertu duquel on a appréhendé les prévenus et dont on a attaqué la constitutionnalité en niant en plus la juridiction du tribunal, il pouvait imposer une amende de \$1,000 dans le cas de chaque prévenu et un an d'emprisonnement par-dessus le marché.

Me Coderre est revenu à la charge sur un autre point en demandant au tribunal de ne pas confisquer certains articles saisis au *General News Bureau* lors de la descente du 4 septembre dernier, comme les dactylographes et les téléphones, par exemple. M. le juge Marin a répliqué que la Cour avait ordonné la confiscation de tous les objets saisis lors de cette descente fameuse du 4 septembre et que les prévenus peuvent se compter chanceux de s'en tirer avec des amendes de \$200, frais compris.

Aux électeurs et électrices de Saint-Jacques

A tous les électeurs et électrices de Saint-Jacques, à ses organisateurs, aux organisatrices, à tous ses amis du dehors qui l'ont aidé dans sa campagne électorale, le Dr Janvier Coupal envoie ses plus sincères remerciements pour l'aide qu'ils lui ont apportée.

Nous avons jeté les premiers jalons d'une lutte qui ne fait que commencer. Je vous dis donc, mes chers amis: "Au revoir, à bientôt!"

Dr Janvier COUPAL.

Les robes du couronnement

Londres, 17. — A Norfolk House, demeure londonienne du duc de Norfolk, se tient depuis quelques jours une exposition de robes en vue du couronnement de Sa Majesté le roi George VI.

On a distribué cinq cents "passes" aux femmes susceptibles de revêtir des robes de duchesses, de marquises, de comtesses, de vicomtes et autres.

Ces femmes devront s'en tenir aux modèles exposés à Norfolk House.

Elles pourront cependant choisir à leur gré les bijoux et les dentelles. Dans beaucoup de cas, les paires portées au couronnement de George V ou de leurs mères leur ont léguées après les avoir revêtues au couronnement des rois précédents.

Les robes des paires seront de velours cramoisi; celles de la duchesse de Kent et de la duchesse de Gloucester seront de velours pourpre au lieu de cramoisi; la pourpre est la couleur de la royauté tandis que le cramoisi est celle de la noblesse. Les robes des duchesses royales auront une traine de deux verges de longueur et seront garnies d'une bordure d'hermine de cinq pouces de largeur.

Les funérailles de Mme Pontbriand

Sorel, 17. — Hier ont eu lieu les funérailles de Mme A.-E. Pontbriand, M. l'abbé Bouvier, curé de Saint-Dominique de Bagot, a fait la levée du corps. Mgr Desranleau, assisté des abbés Bouvier et Gagné, comme diacre et sous-diacre respectivement, a chanté le service. Les Pères Français Placide et Hermand ont célébré des messes aux autels latéraux.

Six landaus de fleurs précédaient le cortège. Le défilé était conduit par les proches parents: Georges-Etienne, Philippe, recorder de la ville de Sorel; Emile et Lucien Pontbriand, fils de la défunte. Suivaient, ses petits-fils, Arthur, Edmond, René, Roger et André Pontbriand; Léon et Jacques Simard; ses beaux-frères, MM. Joseph Simard, de Montréal; J.-B.-T. Lafrenière, de Sorel; régisseur du comté de Richelieu; et Albert Pontbriand, de Cardinal, Ont.

Les porteurs du poêle étaient MM. P.-A. Lavallée, A. Duperron, J. Simard, E. Gauthier, et J.-O. Fagnan et E. Salva, et les porteurs du corps: MM. A. Mandeville, R. Roberge, E. Houle, J. Goinard, W. Champoux et J.-B. Champagne.

Mme A.-E. Pontbriand était la sœur de Mme veuve L.-E. Dastous, de Sorel, et la belle-sœur de M. B.-A. Dugal, surintendant des assurances de la province de Québec, décédé cette semaine.

Conférence sur le centenaire d'Ampère

Le Dr Ernest Gendreau, professeur à l'Université de Montréal, donnera une conférence intitulée: "Le Centenaire d'Ampère (1836-1936)", demain soir, à 8 h. 30, dans la salle des Conférences de l'Université de Montréal. Cette conférence publique sera sous la présidence de M. François-J. Leduc, ministre de la Voirie, et les auspices de l'ACFAS.

Grippés

Londres, 17 (A.P.) — Trois membres de la famille royale souffrent de la grippe: la reine Elisabeth, qui, elle, commence à prendre du mieux, et le duc et la duchesse de Gloucester.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publons que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. Houde se berne

"J'ai remarqué que mes plus grosses majorités d'aujourd'hui n'ont été données par les quartiers pauvres. Merci pour cette confiance. Jamais je ne les laisserai souffrir. Jamais je ne laisserai quelqu'un leur toucher." — Déclaration de M. Houde, le soir de l'élection.

Saint-Paul, sans orgueil, est bien un quartier pauvre, un quartier ouvrier des plus affectés par le chômage. Cependant, M. Camilien Houde n'a pris qu'1330 votes sur un total exprimé de 4392, tandis que M. Raynault en a pris 2020 et M. Rochefort presque autant que M. Houde, 1242.

D'autre part, les quartiers où l'élément israélite domine ou joue un rôle important sont ceux qui ont donné les plus grosses majorités à M. Houde. Saint-Louis, qui avait élu son échevin M. Schubert (qui le mérite, d'ailleurs) par acclamation, a voté en bloc pour M. Houde. Crémazie, Laurier, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Laurent, tous fortement peuplés de Juifs, ont donné, à peu près seuls, des majorités à M. Houde.

Que Monsieur l'ex-maire élève un mur de lamentations à l'adresse des électeurs de ces quartiers, cela le regarde. Quant à nous, des quartiers vraiment pauvres, nous avons, malgré tout, dans ce lendemain d'élection, la certitude que ce n'est pas l'explosion d'un sentiment "national", ni même nationaliste, qui fera abandonner son poste à notre nouveau maire. Il ne faut pas confondre, au sens propre du terme, métièques et pauvres.

Un électeur du quartier Saint-Paul, Amédée JASMIN.

5991, blvd Monk.

Les finissants de nos écoles ne peuvent plus se placer

Nous avons des professeurs religieux et laïques d'une science incontestable et d'un dévouement admirable. Ils savent ce qu'il faut donner à leurs élèves pour les faire réussir dans la vie. Ils comprennent ce que les parents exigent et voudraient rester à la page en adaptant les programmes aux besoins actuels de la société.

Souvent sont-ils paralysés par des programmes faits trop souvent par des gens qui n'ont jamais enseigné une heure de leur vie.

Autrefois les directeurs de nos principales écoles avaient la liberté d'interpréter et d'assimiler un programme suivant les circonstances des enfants et des localités. De même les professeurs de nos classes supérieures pouvaient user de leur initiative et l'on se reposait sur le professeur des finissants, qui prenait la responsabilité de pouvoir placer ses élèves quand ils sortaient de l'école. Aussi voyait-on les maisons d'affaires leur réserver les élèves à qui on promettait une position et de l'avancement.

Aujourd'hui ces mêmes instituteurs déplorent d'être les esclaves d'un programme qui ne laisse place à aucune initiative. Les sujets qui sortent de leurs classes ne sont plus préparés à remplir les demandes qui sont faites pour des positions. On ne permet plus aux instituteurs de compléter les connaissances variées par un bon complément sur la sténographie et la dactylographie qui permettrait à l'élève de faire valoir ses autres connaissances acquises.

CANAC

Hausse de salaires

Les Trois-Rivières, 17. — La *Consolidated Paper Corporation Limited*, vient d'annoncer à tous ses employés une hausse de salaire. Cette augmentation représentera un montant total de \$150,000 par année dans les villes où elle a des usines, Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-mère et Port Alfred. La hausse des salaires est entrée en vigueur. Pour les employés qui reçoivent 32 sous de l'heure ou moins elle sera de trois sous par heure. Pour ceux qui reçoivent actuellement plus que ce minimum elle sera de deux sous par heure. Cette augmentation de salaires jointe à celle que la Wabasso Cotton offrait dernièrement à son personnel contribuera aussi à améliorer la situation économique dans notre ville.

Trotsky en Norvège

Oslo, 17 (S.P.A.) — Le permis de séjour en Norvège accordé au bolcheviste Trotsky expire aujourd'hui. Le gouvernement de la Norvège ne veut pas renouveler ce permis et, fait à souligner, Trotsky n'a pas accordé l'hospitalité à celle qui le Mexique que si ce pays lui accorde une entière liberté d'action politique (si l'on peut dire). Or, le Mexique n'entendrait pas accorder cela à Trotsky. On croit que le bolcheviste exilé demeurera en Norvège, prisonnier de quelque sorte, mais que les autorités norvégiennes prendront des mesures pour comprimer les frais que leur impose sa surveillance.

Navires de guerre britanniques

Londres, 17 (A.P.) — Le premier lord de l'Amirauté, sir Samuel Hoare, a déclaré hier à la Chambre des Communes que la Grande-Bretagne a entrepris en 1936 la construction de navires de guerre d'un jaugeage total de 200,000 tonnes, soit un tonnage cinq fois plus considérable qu'il y a trois ans. Sir Samuel Hoare a aussi annoncé qu'il demandera prochainement des souscriptions pour la construction de deux nouveaux navires de ligne, le *King George V* et le *Prince of Wales*.

Les quelques sous

que vous dépensez chaque jour en bagatelles... consacrés à l'achat d'une police dans LA SAUBEGARDE, suffiraient à protéger les vôtres en cas de malheur ou à vous assurer la vieillesse heureuse et indépendante du rentier.

Consultez notre représentant

La Saubegarde assurances sur la vie

M. Raynault prend possession de ses bureaux

M. Adhémar Raynault, le nouveau maire de Montréal, a pris possession de ses bureaux, à l'hôtel de ville, hier.

D'habitude, le nouveau maire n'entre à l'hôtel de ville qu'une semaine après l'élection. Mais cette année, les bureaux étaient sans occupant, puisque M. Houde avait démissionné le 31 août dernier.

M. Baldwin se repose

Londres, 17 (A.P.) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Baldwin, a quitté son bureau de la rue Downing hier après-midi pour passer quelques jours à la maison de campagne officielle des premiers ministres à Chequers. Il ne reviendra à son bureau de Londres qu'au commencement de la semaine prochaine. M. Baldwin n'a pas menagé ses forces pendant la crise constitutionnelle qui s'est dénouée par l'abdication d'Edouard VIII. Ses médecins lui conseillent de se reposer quelques jours.

Nouvel annonceur pour Radio-Canada

Ottawa, 17. — M. Robert T. Bowman, fils de M. C. A. Bowman, journaliste d'Ottawa, et lui-même ancien journaliste, mais plus tard au service de la "British Broadcasting Company", est entré au service de la Société Radio-Canada. Il sera l'annonceur officiel de la radio pour les événements spéciaux. A Londres, M. Bowman était chargé des émissions des nouvelles de l'Empire de la B.B.C.

Est-ce un buste authentique?

Paris, 17. (P.C.-Havas). — Les œuvres d'Houdon continuent à défrayer la chronique. Tandis que venait devant le tribunal des référés l'action des héritiers de Coty qui, se basant sur l'incident survenu au cours de la première vente Coty à propos du "Voltaire assis", demandaient, vainement du reste, que la date de la seconde vente soit reportée, un autre procès à propos d'une autre sculpture du grand artiste de la fin du XVIIIe siècle venait également devant le juge.

Il s'agit cette fois d'un buste représentant le Dauphin Louis XVII, l'enfant du Temple. Le buste qui porte la signature d'Houdon et dont un antiquaire nommé Roux garantissait l'authenticité, avait été acheté par un riche Brésilien pour la somme de 315,000 francs. L'acheteur ayant ensuite appris que le buste n'était pas d'Houdon et fut acquis par l'antiquaire pour 5,100 francs en 1903, réclame devant le tribunal civil la restitution du prix d'achat et 50,000 francs de dommages-intérêts.

Il ajoute que le buste acheté en 1903 par l'antiquaire dans la succession de Madame Lelong ne portait pas la signature d'Houdon. Le tribunal n'a pas rendu l'arrêt et a désigné trois experts pour établir l'identité exacte de ce buste. Les affaires d'Houdon suivent leur cours!

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL — CA 5731

Empress Australia

Croisière aux Antilles

DÉP. DE NEW-YORK — 27 JANVIER

16 jours... \$185 et plus

Les BERMUDES, la MARTINIQUE, la JAMAÏQUE, la HAVANE et NASSAU

Un représentant canadien-français du Pacifique Canadien accompagnera les touristes qui feront cette superbe croisière de la mi-hiver.

Empress-Britain

CROISIÈRE DU JOUR DE L'AN

à la JAMAÏQUE et la HAVANE

Le plus gros paquebot des croisières mondiales

Dép. de New-York — 29 déc. — 8 Jours — \$140 et plus

AUTRES ATTRAYANTES CROISIÈRES AUX ANTILLES

Empress Australia

(y compris certains ports de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud)

Dép. de New-York

Allez à la recherche de l'été à bord d'un paquebot de grand luxe

7 Janv. et 13 fév. ... 2 croisières complètes des Antilles. 18 jours; escales à St-Pierre, Port-de-France, Port d'Espagne, La Guaira ou Nassau; Willemstad, Cristobal, Kingston et La Havane. \$202.50 et plus.

5 mars ... Croisière aux villages d'hiver. 9 jours; Nassau, La Havane et les Bermudes. \$107.50 et plus.

16 mars ... Croisière aux villages d'hiver. 8 jours; La Havane et Nassau. \$90 et plus.

25 mars ... Croisière du Pâques. 10 jours; Kingston et La Havane. \$117.50 et plus.

Pour autres renseignements adressez-vous à votre agent local ou à D. B. Kennedy, agent général, 201 rue Saint-Jacques ouest, Plateau 221.

Pacifique Canadien

Les chèques de voyageurs des Messageries du Pacifique Canadien sont acceptés partout

Si vous vous sentez fatigués, sans énergie ou ne pouvez digérer vos repas régulièrement, essayez le nouveau Tonic ZYMOPHOS

tait pas alors la signature d'Houdon. Le tribunal n'a pas rendu l'arrêt et a désigné trois experts pour établir l'identité exacte de ce buste. Les affaires d'Houdon suivent leur cours!

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Est-ce un buste authentique?

Paris, 17. (P.C.-Havas). — Les œuvres d'Houdon continuent à défrayer la chronique. Tandis que venait devant le tribunal des référés l'action des héritiers de Coty qui, se basant sur l'incident survenu au cours de la première vente Coty à propos du "Voltaire assis", demandaient, vainement du reste, que la date de la seconde vente soit reportée, un autre procès à propos d'une autre sculpture du grand artiste de la fin du XVIIIe siècle venait également devant le juge.

Il s'agit cette fois d'un buste représentant le Dauphin Louis XVII, l'enfant du Temple. Le buste qui porte la signature d'Houdon et dont un antiquaire nommé Roux garantissait l'authenticité, avait été acheté par un riche Brésilien pour la somme de 315,000 francs. L'acheteur ayant ensuite appris que le buste n'était pas d'Houdon et fut acquis par l'antiquaire pour 5,100 francs en 1903, réclame devant le tribunal civil la restitution du prix d'achat et 50,000 francs de dommages-intérêts.

Il ajoute que le buste acheté en 1903 par l'antiquaire dans la succession de Madame Lelong ne portait pas la signature d'Houdon. Le tribunal n'a pas rendu l'arrêt et a désigné trois experts pour établir l'identité exacte de ce buste. Les affaires d'Houdon suivent leur cours!

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Beaux albums de luxe

LES DEUX NICAUDS de la Comtesse de Ségur, volume cartonné chasse, couverture argent, format 12 x 9 1/2, 147 pages, papier épais, illustrations nombreuses en noir et en couleurs de Touchet — Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

LE GENERAL DOURAKINE de la Comtesse de Ségur, 152 pages, illustrations de Le Rallic, même description et même prix que le précédent.

LES MALHEURS DE SOPHIE de la Comtesse de Ségur, 147 pages, illustrations de Simone d'Avène, même description et même prix que le précédent.

UN BON PETIT DIABLE de la Comtesse de Ségur, 120 pages, dessins d'artistes français, même description et même prix que plus haut.

LES PETITES FILLES MODELES de la Comtesse de Ségur, 158 pages, volume cartonné chasse, format 12 x 9 1/2, papier épais, couvertures en couleurs, illustrations nombreuses en noir et en couleurs par des artistes français, même prix que plus haut.

L'AUBERGE DE L'ANGE GARDIEN de la Comtesse de Ségur, 150 pages, 70 dessins d'artistes français, couverture vernie, même description et même prix que plus haut.

LES CONTES DE FEES de la Comtesse de Ségur, 150 pages, 70 dessins d'artistes français, couverture vernie, même prix que plus haut.

LES CONTES DE PERRAULT et AUTRES CONTES POUR LES PETITS, volume cartonné chasse, couverture argent, format 12 x 9 1/2, 140 pages, papier épais, dessins nombreux en noir et en couleurs d'artistes français, même prix que plus haut.

RECUEIL DE CONTES DE PERRAULT et AUTRES CONTES POUR LES PETITS, 200 pages, couverture métallisée or, format 9 1/2 x 12, dessins nombreux en noir et en couleurs d'artistes français. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.50.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est — Montréal

CA VAUT UNE BIÈRE

Dow

OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 146 ANS

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est — Montréal

COMMERCES ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Ethel Modes, Modiste, 2050, Metcalfe, Ethel Rothchild, épouse de S. L. Papier, Comptable, Registered, Fab. et distributeurs d'équipement d'air conditionné,

Earl-Jason Black, James Watt, Newell Curran Company, 218 ouest, Laurier, Arthur Nadler, Compagnie Chamontal, Éditeurs et publicistes, 3446, Addington, Pauline Cadieux, Edmond McMahon,

Lombard Investments, Limited, 1700, Edifice Banque Royale, 360 ouest, St-Jacques, William-Patrick Creagh, président, Lamontagne Energétique, 420 est, St-Zotique, Albert Lamontagne, Federated Textiles, Robert Ernest,

Brifman's Drug Store, 5001, Avenue du Parc, Jack S. Brifman, Weintraub Agencies, 275 ouest, St-Jacques, Bernard Weintraub, Crystal, 50, 15 et 101.00 Store, 3481 est, Ontario, Thomas Assaly,

Berkson, 5014, Avenue du Parc, Jacob Berkson, Sea Food Kitchen, Samuel Andrews, Trudeau & Zerbini, 1351 est, Notre-Dame, Gaston Trudeau, Eliseo Zerbini,

RENSEIGNEMENTS DEMANDES: Pourriez-vous me dire qui a le contrôle de Dupuis Frères, Limitée, A. S. Réponse: MM. Albert Dupuis, président, A.-J. Dugal, vice-président et directeur-gérant, Armand Dupuis, secrétaire et trésorier, M. Raymond Dupuis, directeur.

CORRECTION: Dans notre édition d'hier, nous avons involontairement donné une fausse indication de LEONARD ENREG., 1018, Place Mont-Royal, marchand de chaussures.

Le seul et unique propriétaire de cette raison sociale est JOSEPH-R. LEONARD, et non pas les personnes mentionnées hier. On est prié d'en prendre note.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 17 (P.A.) — Le cours de l'or à fléchi de 1 1/2 d. à 141 s. 5 1/2 d.

Chambre de commerce

A sa réunion d'hier, le Conseil de la Chambre de commerce a décidé de demander au gouvernement provincial de faire adopter une loi, au cours de la prochaine session, à l'effet de réduire la responsabilité d'un emprunteur hypothécaire lorsque, ayant vendu l'immeuble hypothéqué, le créancier a consenti une prolongation de terme. Voici le texte de la résolution:

Le débiteur d'une créance hypothécaire qui vend ou autrement transfère l'immeuble hypothéqué à un tiers, qui a assumé personnellement la dette, est libéré de l'obligation personnelle de payer cette créance à compter du moment où le créancier accorde au tiers acquéreur une prorogation de délai par acte notarié ou par convention quelconque sous seing privé. Si aucun délai n'est accordé par le débiteur originaire, le créancier a le droit de poursuivre le débiteur personnellement pour le paiement de la dette.

Le conseil a aussi décidé d'appuyer la Chambre de commerce de Montréal dans sa pétition au gouvernement provincial, pour que la route Trans-Canada passe, à partir de la Rivière-du-Loup par Rimouski, Mont-Joli, Campbellton, N.-B., au lieu de passer par Notre-Dame du Lac et Edmundston, N.-B., parce que le premier projet comporte 100 milles de route de plus dans la province de Québec.

Board of Trade

Le conseil du Board of Trade a décidé hier de continuer sa pression sur le gouvernement provincial en vue d'obtenir un accord prohibitif aux municipalités d'accorder des exemptions d'impôts à des industries déjà établies dans la province et à des industries similaires à d'autres déjà établies dans telles municipalités.

En Argentine

Buenos-Ayres, 16 (P.A.) — La récolte de blé est estimée à 6,800, 000 tonnes métriques, soit 502,330 tonnes de plus que l'an dernier.

Shawinigan

En annonçant un dividende de 20 sous pour le dernier trimestre, les directeurs de Shawinigan Power ont porté de 60 à 80 sous le taux du dividende annuel sur les actions ordinaires.

Emprunt ontarien

Toronto, 17 (P.C.) — Le premier ministre Hepburn a annoncé que l'emprunt de 20 millions de dollars de la province à 15 ans, 3 p.c., a été plus que souscrit.

Canadien National

Les recettes brutes du Canadien National pour la semaine terminée le 14 décembre, ont été de \$336,633, soit une augmentation de \$336,633 sur l'an dernier.

Les obligations

COURS EN TENDANCE HIER

Dominion du Canada:

Date	Offre	Demande
21/2% juin 1er 1943	100 1/2	100 1/2
3 1/2% oct. 15 1939	100 1/2	100 1/2
3 1/2% oct. 15 1944-45	100 1/2	100 1/2
4% oct. 15 1943-45	100 1/2	100 1/2
4% oct. 15 1947-49	100 1/2	100 1/2
4 1/2% sept. 1er 1940	100 1/2	100 1/2
4 1/2% oct. 15 1944	100 1/2	100 1/2
4 1/2% fév. 1er 1945-50	100 1/2	100 1/2
4 1/2% 1er nov. 1947-53	100 1/2	100 1/2
4 1/2% 1er nov. 1948-53	100 1/2	100 1/2
4 1/2% 1er nov. 1949-59	100 1/2	100 1/2
5% oct. 15 1943	100 1/2	100 1/2

Avec garantie de l'Etat:

Date	Offre	Demande
C.N.R. 2 1/2% 1938	100 1/2	100 1/2
C.N.R. 3% 1945-50	100 1/2	100 1/2
C.N.R. 3 1/2% 1951	100 1/2	100 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1957	100 1/2	100 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1955	100 1/2	100 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1959-60	100 1/2	100 1/2
C.N.R. 5% 1949-50	100 1/2	100 1/2
Port de Montréal, 5% 1949-50	100 1/2	100 1/2

Provinces:

Date	Offre	Demande
Alberta, 5% 1954	100 1/2	100 1/2
Britannique, 4 1/2% 1953	100 1/2	100 1/2
Manitoba, 4 1/2% 1947	100 1/2	100 1/2
N. Brunswick, 4 1/2% 1951	100 1/2	100 1/2
Ontario, 4 1/2% 1953	100 1/2	100 1/2
Québec, 4 1/2% 1953	100 1/2	100 1/2
P.E. 4% 1945	100 1/2	100 1/2
Sask., 4% 1954	100 1/2	100 1/2

Municipalités:

Date	Offre	Demande
Montréal, 4 1/2% 1945	100 1/2	100 1/2
Montréal, 4 1/2% 1971	100 1/2	100 1/2
Montréal, 4 1/2% 1950	100 1/2	100 1/2
Toronto, 4 1/2% 1945	100 1/2	100 1/2
Toronto, 4 1/2% 1956	100 1/2	100 1/2
Com. de Montréal, 5% 1937	100 1/2	100 1/2
Com. de Montréal, 5% 1952	100 1/2	100 1/2
Do, 4% 1947	100 1/2	100 1/2

Cles de Transport:

Date	Offre	Demande
C.P.R. 3 1/2% 1951	100 1/2	100 1/2
C.P.R. 3 1/2% 1953	100 1/2	100 1/2
C.P.R. 4% 1942	100 1/2	100 1/2
C.P.R. 4% 1944	100 1/2	100 1/2
C.P.R. 4 1/2% perp.	100 1/2	100 1/2
C.P.R. 4 1/2% 1945	100 1/2	100 1/2
C.P.R. 4 1/2% 1960	100 1/2	100 1/2
Can. Steamship 5% 1941	100 1/2	100 1/2
Can. Steamship 5% 1943	100 1/2	100 1/2

Utilités:

Date	Offre	Demande
Bell Canada 5% 1953	100 1/2	100 1/2
Can. Nor. Pow. 5% 1953	100 1/2	100 1/2
Grandeau Pow. 5 1/2% 1956	100 1/2	100 1/2
Gatineau Pow. 6% 1941	100 1/2	100 1/2
Man. Power 5% 1951	100 1/2	100 1/2
Mont. Power 5% 1947	100 1/2	100 1/2
Mont. L. E. and P. 4 1/2% 1956	100 1/2	100 1/2
Mont. Tram. 5% 1955	100 1/2	100 1/2
Power Corp. 4 1/2% 1950	100 1/2	100 1/2
Quebec Pow. 5% 1955	100 1/2	100 1/2
Shaw. W. and P. 4 1/2% 1970	100 1/2	100 1/2
South Can. P. 5% 1955	100 1/2	100 1/2
Win. Elec. 6% 1954	100 1/2	100 1/2

Industriels:

Date	Offre	Demande
Abitibi 4% 1953	100 1/2	100 1/2
Abitibi 4% 1955	100 1/2	100 1/2
Can. Cement 5 1/2% 1947	100 1/2	100 1/2
Can. P. & P. 5% 1953	100 1/2	100 1/2
Can. P. & P. 5% 1948	100 1/2	100 1/2
Can. Vickers 6% 1947	100 1/2	100 1/2
Can. Bread 6% 1941	100 1/2	100 1/2
Can. Paper 5% 1951	100 1/2	100 1/2
Can. Paper 5% 1948	100 1/2	100 1/2
Dom. Coal 5% 1955	100 1/2	100 1/2
Dom. Steel and C. 6 1/2% 1955	100 1/2	100 1/2
Dom. Textile 4 1/2% 1955	100 1/2	100 1/2
Dryden 6% 1949	100 1/2	100 1/2
East. Dairies 6% 1949	100 1/2	100 1/2
Fraser 6% 1951	100 1/2	100 1/2
Gen. Steel Works 6% 1952	100 1/2	100 1/2
Great Lakes 5% 1950	100 1/2	100 1/2
Lac Seul 5% 1947	100 1/2	100 1/2
Manit. Paper 5% 1957	100 1/2	100 1/2
McCormick 6% 1949	100 1/2	100 1/2
Man. and Ont. P. 6% 1945	100 1/2	100 1/2
Mont. Coal 5% 1945	100 1/2	100 1/2
Price Bros 6% 1947	100 1/2	100 1/2
Regent Knitting 5 1/2% 1948	100 1/2	100 1/2
Roblin & P. 6% 1948	100 1/2	100 1/2
Steel of Can. 6% 1948	100 1/2	100 1/2
Via Rail 6% 1949	100 1/2	100 1/2

Propriétés immobilières:

Date	Offre	Demande
Queen's Hotel 6% 1947	100 1/2	100 1/2
Windsor Hotel 6 1/2% 1943	100 1/2	100 1/2
Windsor Hotel 6% 1947	100 1/2	100 1/2

Les rendements

Date	Offre	Demande
B. & C. Power	100 1/2	100 1/2
Bell Telephone	100 1/2	100 1/2
Build. Prod.	100 1/2	100 1/2
Can. Cement	100 1/2	100 1/2
Can. North Pow.	100 1/2	100 1/2
Can. Paper	100 1/2	100 1/2
Can. Steel	100 1/2	100 1/2
Can. Textile	100 1/2	100 1/2
Can. Vickers	100 1/2	100 1/2
Dom. Coal	100 1/2	100 1/2
Dom. Steel	100 1/2	100 1/2
Dom. Textile	100 1/2	100 1/2
East. Dairies	100 1/2	100 1/2
Fraser	100 1/2	100 1/2
Gen. Steel Works	100 1/2	100 1/2
Great Lakes	100 1/2	100 1/2
Lac Seul	100 1/2	100 1/2
Manit. Paper	100 1/2	100 1/2
McCormick	100 1/2	100 1/2
Man. and Ont. P.	100 1/2	100 1/2
Mont. Coal	100 1/2	100 1/2
Price Bros	100 1/2	100 1/2
Regent Knitting	100 1/2	100 1/2
Roblin & P.	100 1/2	100 1/2
Steel of Can.	100 1/2	100 1/2
Via Rail	100 1/2	100 1/2

Cours des trusts fixes

Date	Offre	Demande
Can. Am. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Int. Trust	100 1/2	100 1/2
Commonwealth Int. cor.	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2

AMERICAN DEPOSITARY COR.

Date	Offre	Demande
N.-New Corp. T.S. accum.	100 1/2	100 1/2
N.-New Corp. T. Distrib.	100 1/2	100 1/2
N.-Old Corp. T. Distrib.	100 1/2	100 1/2

CANADIAN TRUST CO. ISSUES

Date	Offre	Demande
Can. Int. Fund	100 1/2	100 1/2
N.-Nation Wide Sec. "B"	100 1/2	100 1/2
N.-Do. Voting	100 1/2	100 1/2
N.-Do. Voting and P.A.	100 1/2	100 1/2
N.-Do. Voting	100 1/2	100 1/2

DISTRIBUTORS GROUP INC.

Date	Offre	Demande
N.-North Am. T.S. 1953	100 1/2	100 1/2
N.-Do. Voting	100 1/2	100 1/2
N.-Do. Voting and P.A.	100 1/2	100 1/2
N.-Do. Voting	100 1/2	100 1/2

Fonds américains.

Date	Offre	Demande
Can. Am. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Int. Trust	100 1/2	100 1/2
Commonwealth Int. cor.	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2
Can. Trust	100 1/2	100 1/2

Les marchands à l'aide des colons

Date	Offre	Demande
Anglo Tel.	100 1/2	100 1/2
Can. Paper	100 1/2	100 1/2
Can. Cement	100 1/2	100 1/2
Can. North Pow.	100 1/2	100 1/2
Can. Paper	100 1/2	100 1/2
Can. Steel	100 1/2	100 1/2
Can. Textile	100 1/2	100 1/2
Can. Vickers	100 1/2	100 1/2
Dom. Coal	100 1/2	100 1/2
Dom. Steel	100 1/2	100 1/2
Dom. Textile	100 1/2	100 1/2
East. Dairies	100 1/2	100 1/2
Fraser	100 1/2	100 1/2
Gen. Steel Works	100 1/2	100 1/2
Great Lakes	100 1/2	100 1/2
Lac Seul	100 1/2	100 1/2
Manit. Paper	100 1/2	100 1/2
McCormick	100 1/2	100 1/2
Man. and Ont. P.	100 1/2	100 1/2
Mont. Coal	100 1/2	100 1/2
Price Bros	100 1/2	100 1/2
Regent Knitting	100 1/2	100 1/2
Roblin & P.	100 1/2	100 1/2
Steel of Can.	100 1/2	100 1/2
Via Rail	100 1/2	100 1/2

Aussi demande-t-on à nos marchands de faire un inventaire de ce dont ils pourraient disposer et de le faire parvenir le plus tôt possible chez C.-X. Franchemontagne & Cie, 459, rue Saint-Sulpice, aux soins de M. J.-Alfred Bernier.

Les cours moyens

Date	Offre	Demande
Hier	100 1/2	100 1/2
Quotidien dernière	100 1/2	100 1/2
Moi dernière	100 1/2	100 1/2
L'an dernière	100 1/2	100 1/2
Bas 1936	100 1/2	100 1/2
Bas 1937	100 1/2	100 1/2
Bas 1938	100 1/2	100 1/2

Cours moyens à Montréal

Date	Offre	Demande
Hier	100 1/2	100 1/2
Quotidien dernière	100 1/2	100 1/2
Moi dernière	100 1/2	100 1/2
L'an dernière	100 1/2	100 1/2
Bas 1936	100 1/2	100 1/2
Bas 1937	100 1/2	100 1/2
Bas 1938	100 1/2	100 1/2

BOURSE ET CURE

Montréal

(P. C.) — A l'exception des métaux, tous les groupes ont été fermes ce matin. Smelting et Noranda ont fléchi. Lake of the Woods a repris, pris d'un point, mais Alberta Grain a reculé de 2 1/2 et Bawlf de 1/2.

Sur le Curb, B. C. Packers a reculé de 3 points à 19. Asbestos a avancé à 120 pour ensuite revenir à 118. Royaltie a fléchi, tandis que Homac a avancé. Tendances incertaines dans les papiers. Beauharnois est actif à 6.

Dans la section des mines, O'Brien a avancé de quelques fractions et Eldorado, Sherritt

LA VIE SPORTIVE

Les Bruins aux prises avec les Maroons

Tel que nous l'annoncions hier le Canadien sera inactif ce soir en attendant sa rencontre avec les Rangers de New-York, samedi soir au Forum, mais les amateurs mont-réalis pourront être témoins de leur sport favori lorsque les Bruins de Boston en viendront aux prises avec les Maroons à la patinoire de la rue Sainte-Catherine Ouest.

Les Maroons désirent vaincre les gars de Boston et le gérant Gorman a décidé d'aligner Paul Runge contre les Bruins malgré les menaces du président Savard, qui prétend que l'ancien joueur du Canadien n'est pas éligible pour le club anglais.

La joute de ce soir permettra également aux amateurs montréalais de voir deux anciens joueurs des Maroons combattre contre leur ancien club puisque Nelson Stewart et Hooley Smith sont actuellement avec l'équipe d'Arthur Ross pendant que Runge et Kaminsky, deux anciens porte-couleurs du club Boston, batailleront pour faire pencher la victoire du côté du club montréalais.

Les Maroons ont sans doute une dure tâche pour ce soir car les Bruins ont prouvé avant-hier, en battant les Américains par 5 à 3, qu'ils sont plus agressifs que jamais. Le retour d'Eddie Shore va sans doute inspirer les Bruins.

La deuxième joute inscrite au programme du circuit Calder sera disputée à New-York alors que les Leafs visitent les Américains de Bill Dwyer.

Le hockey

HIER SOIR
GROUPE SENIOR
Canadien 3, Maroons 1.
LIGUE INTERNATIONALE
Pittsburgh 5, Providence 1.
Philadelphie 7, Springfield 0.
Syracuse 5, New Haven 4.
LIGUE PROVINCIALE
Sherbrooke 4, St-Jérôme 0.
Drummondville 1, Granby 1.

CE SOIR
LIGUE INTERNATIONALE
Boston à Maroons.
Toronto à Américains.
LIGUE INTERCOLLEGEIALE
Princeton à Toronto.

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Canadien 14, 7, 5, 2, 32, 32, 16
Américain 14, 6, 2, 0, 24, 17, 12
Maroons 14, 4, 5, 2, 28, 23, 13
Toronto 12, 4, 7, 1, 30, 35, 9

Section américaine
Detroit 14, 7, 4, 3, 42, 26, 17
Rangers 14, 7, 4, 3, 42, 26, 17
Boston 12, 6, 4, 2, 29, 32, 14
Chicago 13, 1, 7, 5, 12, 23, 7

LIGUE INTERNATIONALE
Section est
Springfield 14, 6, 3, 5, 32, 35, 17
Providence 14, 6, 2, 0, 24, 17, 12
Philadelphie 15, 6, 4, 4, 46, 36, 16
N-Haven 14, 4, 8, 2, 31, 39, 10

Section ouest
Syracuse 14, 7, 4, 3, 42, 26, 17
Pittsburgh 12, 6, 4, 2, 29, 32, 14
McGill 11, 8, 2, 1, 33, 35, 9

GROUPE SENIOR
J. G. P. N. P. C. Pts
McGill 10, 7, 2, 1, 36, 32, 17
Royaume 10, 7, 2, 1, 36, 32, 17
Québec 12, 7, 5, 0, 32, 25, 14
Canadien 11, 4, 2, 3, 39, 29, 11
Ottawa 11, 4, 6, 1, 32, 29, 9
Verdun 9, 3, 6, 1, 16, 42, 6
Victoria 9, 3, 6, 1, 16, 42, 6

LIGUE MONT-ROYAL
J. G. P. N. P. C. Pts
Snowdon 6, 3, 1, 0, 26, 11, 10
Chambré 6, 3, 1, 0, 26, 11, 10
Montfort 6, 3, 1, 0, 26, 11, 10
Rosemont 5, 2, 3, 0, 18, 17, 4
Mont-Royal 5, 2, 3, 0, 18, 17, 4
Trois-Rivières 2, 2, 0, 0, 9, 7, 4
Iberville 2, 1, 1, 0, 11, 7, 2
Verdun 2, 0, 0, 0, 5, 24, 0

LIGUE PROVINCIALE
section nord
St-Jérôme 3, 0, 0, 0, 18, 4, 6
Joliette 3, 2, 1, 0, 13, 11, 4
Valleyfield 3, 2, 1, 0, 13, 11, 4
St-François 2, 0, 0, 0, 11, 13, 0
Verdun 2, 0, 0, 0, 7, 18, 0

section sud
J. G. P. N. P. C. Pts
Drummond 2, 1, 1, 0, 10, 8, 3
Sault 2, 1, 1, 0, 10, 8, 3
Concordia 3, 2, 0, 1, 10, 6, 5
Orléans 2, 0, 2, 0, 4, 7, 0

LIGUE MONTREAL
J. G. P. N. P. C. Pts
U. de M. 6, 4, 2, 0, 17, 9, 8
Villars 6, 4, 2, 0, 17, 9, 8
Concordia 3, 2, 0, 1, 10, 6, 5
McGill 4, 2, 2, 0, 7, 4, 4
L.C.C. Grands 2, 0, 2, 0, 2, 12, 0

GROUPE JUNIOR
J. G. P. N. P. C. Pts
Canadien 5, 3, 0, 0, 21, 14, 8
Verdun 4, 3, 1, 0, 15, 13, 6
Royaume 2, 1, 0, 1, 10, 6, 5
Victoria 4, 2, 2, 0, 8, 5, 4
McGill 6, 0, 0, 0, 18, 28, 1

LIGUE DE L'EST
J. G. P. N. P. C. Pts
Dupré Frères 1, 1, 0, 0, 6, 1, 2
P. aux Tremblés 1, 1, 0, 0, 6, 1, 2
Durville 1, 0, 1, 0, 3, 3, 0
Montreal-Est 1, 0, 1, 0, 3, 3, 0

LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR
J. G. P. N. P. C. Pts
Rambler 3, 1, 0, 0, 4, 3, 4
St-Jérôme 3, 1, 0, 0, 4, 3, 4
Crane 3, 1, 1, 0, 5, 3, 3
St-Lambert 3, 1, 2, 0, 3, 2, 2
Victoria 1, 0, 1, 0, 0, 2, 0

HOCKEY

CE SOIR AU FORUM, 8.30
BOSTON vs MONTREAL

Prix: \$2.25, \$2.00, \$1.75, \$1.50, \$1.25, \$1.00.
75c et 50c (taxe incluse).

Autre succès du Canadien contre Royal

Le Canadien, qui a obtenu un brillant succès en fin de semaine en triomphant des Sénateurs d'Ottawa et du Verdun, a causé une agréable surprise à ses nombreux admirateurs hier soir, au Forum, dans la deuxième joute du Groupe Senior alors que le Bleu Blanc Rouge a triomphé des champions de l'an dernier, les Royaux, par un résultat de 3 à 1.

Cette partie se termina par une scène fort disgracieuse: une bataille éclata quand Murray assaillit Reeves immédiatement après que la cloche eut annoncé la victoire des Habitants. Un coup de poing en pleine figure fit une large entaille au joueur du Canadien et les arbitres Daignault et Mallinson, au lieu d'intervenir, préférèrent laisser les deux pugilistes d'occasion régler leur compte. Cette attitude fut malheureuse car plusieurs échanges de coups se produisirent ici et là et même des spectateurs tentèrent de sauter sur la glace pour participer à la mêlée. L'ordre fut rétabli et les spectateurs quittèrent le Forum fort mécontents de la scène qui venait de se dérouler.

Dans la première partie à l'affiche le McGill a défait les Sénateurs d'Ottawa par un résultat de 5 à 3.

McGILL. — Buts: Tenant; défenses: Meiklejohn et Elie; centre: Duff; ailes: Walker et Dickson; subs: McKay et Walker, Crosby, Lamb, Crutchfield, Craig, McConnell et Pidecock.

OTTAWA. — Buts: Peterkin; défenses: Irvin et Dunn; centre: Millar; ailes: St-Germain et Séguin; subs: Day, Maundrell, Kinsella, McPherson, Porteous, McIntyre, Hoch. Arbitres: Daignault et Mallinson.

Première période
1 McGill: Craig 8.55
Punitions: Séguin et Mackay.

Deuxième période
2 McGill: Crutchfield-Lamb-Crosby 17
3 McGill: Duff-Pidecock 4.00
4 McGill: McConnell-Duff 14.28
5 McGill: Dickson-Craig-Walker 15.00

Troisième période
6 Ottawa: Millar-Hoch 19.42
Punition: Maundrell.
7 Ottawa: Hock-Porteous 16.40
8 Ottawa: McPherson-Hoch-McIntyre 17.15

Punitions: Hock, Mackay, Lamb, Crosby majeure, McIntyre, maj.

CANADIEN. — Buts: Perras; défenses: Larochelle et Raymond; centre: Reeves; ailes: Thurrier et Gagnon; subs: Desroches, Aubuchon, Tapin, R. Lecavalier, M. Lecavalier et Cardinal.

ROYAUX. — Buts: Bourque; défenses: H. Murray et Munday; centre: K. Murray; ailes: Macquisten et Neville; subs: Jotkus, Griffiths, Bostien, Heffernan, Morin, Donnelly, Mahaffey.

Première période
1 Canadien: Gagnon-Aubuchon 4.25
Punitions: K. Murray 2, Munday, Neville, Desroches, Larochelle, H. Murray et Reeves (5 min. pour bataille).

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Larochelle, Munday et Aubuchon.

Troisième période
3 Canadien: Tapin 8.11
4 Royaux: Neville 19.40
Punitions: Jotkus et Larochelle, (5 m. pour bataille), Aubuchon.

L'ouverture a lieu ce soir

Toronto, 17. — La saison de la Ligue Intercollégiale Internationale sera inaugurée ici ce soir alors que l'Université de Toronto recevra la visite de l'équipe de Princeton et l'on concède de très grandes chances aux joueurs d'Ac Bailey de remporter les honneurs de la victoire contre les Américains.

Il y a déjà assez longtemps que l'Université de Toronto n'a pas produit une équipe fameuse. La dernière, dirigée par Conny Smythe, maintenant la tête dirigeante des Maple Leafs de Toronto, avait été défaite dans la finale de la Coupe Allan contre le Port-Arthur en 1926. Comme Varsity Grads, cette équipe gagna le championnat amateur canadien l'année suivante, et décrocha le championnat olympique.

Dans une partie d'exhibition, samedi dernier, les Bleus ont défait l'Université Western Ontario, par le résultat de 7 à 1. Bailey possède de bons joueurs sur la défense et des fameux avants qui se font remarquer par leur rapidité et leur habileté. Wilbur Valiquette, Norman McClelland et Ralph Ripley forment la première ligne d'attaque.

Ripley est un athlète complet anciennement du collège Ridley. Il est considéré aussi bon joueur de hockey qu'il l'était au football il y a quelques années, alors qu'il avait été choisi sur l'équipe d'étoiles de l'Union intercollégiale de football.

Maxie Fullerton, Charlie Sweeney et Bill Morrison, qui forment la deuxième ligne, sont également très brillants, et Bailey a confiance que cette ligne se distinguera autant dans le pointage que la première.

Bruce Charles, Ernie Rey formeront la défense, tandis que le filet sera gardé par "Cazy" Caswell ou George Campbell.

Un blanchissage à Springfield

Philadelphie, 17 (P.A.). — Les Ramblers ont infligé un blanchissage en règle aux Aigles de Syracuse dans la Ligue Internationale. Le résultat fut de 7 à 0 et à la deuxième période les vainqueurs complètent cinq points.

Mais ce fut peut-être une victoire coûteuse à Philadelphie, car Lloyd Roubell, des Ramblers, s'est fracturé la cheville et il sera longtemps au repos.

Bryan Hextall a compté deux points et obtenu deux assistances. Eddie Wares a compté deux fois et reçu une assistance. Charley Mason a aussi enregistré deux points.

Philadelphie. — Buts: Gardiner; défenses: Ayres et Gustafson; centre: Smith; ailes: Hextall et Wares. Subs.: Connolly, Cox, Mason, Krol, Barton, Roubell, Molyneux, Patrick.

Springfield. — Buts: Grant; défenses: Frem et McGoldrick; centre: Conn; ailes: F. Jerva et Filmore. Subs.: Carrigan, McCully, McBride, Lafrance, Wilson, Smith, Raymond, Jack.

Arbitres: Coutu et Stevenson.
Première période
Pas de point.
Punition: aucune.

Deuxième période
1-Philadelphie: Mason (Roubell-Krol) 3.59
2-Philadelphie: Mason (Patrick) 5.04
3-Philadelphie: Wares (Hextall-Smith) 6.58
4-Philadelphie: Cox (Gustafson) 8.01
5-Philadelphie: Hextall (Ayres) 14.04

Punitions: Freeman, McBride.
Troisième période
6-Philadelphie: Wares (Hextall) 8.14
7-Philadelphie: Hextall (Wares-Patrick) 15.21
Punitions: Jack, Ayres (2), Molyneux, Raymond, McBride, Cox.

Dans la ligue Mont-Royal

La joute Rosemont-Iberville, qui était inscrite au programme de la Ligue Intermédiaire Mont-Royal pour le 29 novembre dernier et qui a dû être remise, sera disputée ce soir à moins d'empêchements imprévus et dimanche prochain le Mont-Royal rencontrera les Aigles du Champêtre pendant que la deuxième joute, à l'Arena Mont-Royal, mettra aux prises les clubs Verdun et Rosemont.

Neville, du Snowdon, est actuellement en tête des compteurs pour ce circuit amateur avec un total de 13 points mais la lutte promet d'être intéressante dimanche prochain et des changements pourraient se produire.

Voici le classement à date:
SECTION EST

Roulet, Mont-Royal 3, 6, 9, 6
G. Hurwitz, Mont-Royal 4, 5, 9, 6
Gardner, Mont-Royal 2, 5, 7, 0
Saurvaug, Tr-Riv 2, 1, 5, 0
Joannette, Champêtre 3, 2, 5, 2
Bennett, W. Mont-Royal 4, 2, 5, 2
Olivier, Tr-Riv 4, 2, 5, 2
M. Hurwitz, Mont-Royal 4, 1, 5, 6
Leroux, Mont-Royal 4, 0, 4, 2
Lusignan, Champêtre 2, 2, 4, 2
Richman, Mont-Royal 3, 1, 4, 2
Castonguay, Champêtre 4, 0, 4, 4
Poulton, Champêtre 2, 2, 4, 4
Thibault, Champêtre 2, 2, 4, 4
Brunet, Champêtre 1, 2, 3, 2

SECTION OUEST
Neville, Snowdon 5, 8, 13, 4
Stanley, Snowdon 5, 4, 9, 20
Lavoie, Iberville 4, 3, 7, 0
Heckman, Snowdon 5, 1, 6, 0
Steford, Rosemont 3, 2, 5, 0
M. Dion, Rosemont 2, 3, 5, 4
Roche, Snowdon 3, 2, 5, 6
Bird, Rosemont 3, 2, 5, 6
Anderson, Snowdon 3, 1, 4, 4
Meux Dion, Rosemont 1, 0, 4, 10
Habel, Iberville 1, 0, 4, 10
Barabé, Iberville 1, 0, 3, 0
Durocher, Rosemont 0, 1, 3, 0
Choquette, Iberville 0, 1, 3, 0
Hollis, Snowdon 2, 1, 3, 12
P. Burke, Snowdon 2, 1, 3, 12

Harry Balsamo hors de combat

New-York, 17. — Solly Kreiger, de Brooklyn, a mis hors de combat Harry Balsamo, de New-York, à la septième ronde d'un combat disputé hier soir à l'Hippodrome. Kreiger pesait 161 1-2 livres et Balsamo 159 1-2 livres.

Balsamo, battu à plate couture, était étendu sur le parquet lorsque l'arbitre Billy Cavanaugh arrêta le combat en 137 minutes au 7e assaut.

Kreiger, un boxeur habile, qui frappe passablement fort, a couché son adversaire sept fois avant que l'arbitre se décidât à mettre fin à l'assaut. Balsamo fut envoyé au plancher quatre fois au 3e assaut, une au 4e et une au 7e. Les câbles l'ont empêché d'aller à terre au 3e. Environ 4,500 amateurs assistaient à la rencontre. C'était le premier combat de Balsamo depuis qu'il a perdu une décision contre Eddie Babe Risko, il y a deux mois.

Les arbitres sont critiqués

New-York, 17. — Un protêt officiel au sujet de la joute de mardi soir dans la Ligue Nationale entre Boston et New-York Américain a été envoyé au président Calder. Boston est sorti victorieux par un score de 5 à 3.

Dutton se plaint de la tenue des arbitres.

"Je crois, a dit Dutton aux chroniqueurs de hockey, que l'arbitre Clarence Campbell a fait une grave erreur en n'infirmant pas une punition de mauvaise conduite à Eddie Shore, qui a chargé Eddie Wiseman, après que le sifflet eut retenti".

Shore a décroché une punition mineure pour cette offense.

Dutton s'est aussi plaint parce que l'arbitre Ag Smith a mis la rondelle au jeu et commencé le jeu pendant que le gérant Art Ross était sur la glace, après une discussion générale.

Albert Leduc dans les buts

Pittsburgh, 17. (P.A.). — Les Hornets ont déclassé les Reds de Providence, l'emportant par 5 à 1 dans les séries de la Ligue Internationale. Providence était privé des services de Paddy Byrnes, son gardien de buts. Il tomba malade à l'hôtel et les médecins ont déclaré qu'il souffrait d'influenza.

Albert Leduc, gérant et instructeur, a pris sa place et fut courageux mais les Reds furent impuissants à renverser la faiblesse de leur club.

Providence. — Buts: Leduc; Défenses: Graham et McInenly; Centre: Keating; Ailes: Kuhn et McManus. Subs: Lesieur, Bauer, Lowrey, Rivers, Dumart, Duguid, Motter.

Pittsburgh. — Buts: Franks; Défenses: Williams et Orlando; Centre: B. Hudson; Ailes: Liscomb et Giroux. Subs: Hergerl, Gallagher, Drouillard, Starr, R. Hudson, Descom, Doraty.

Arbitres: Tomkins et McGivern.
Première période
1-Pittsburgh: Drouillard 9.24
2-Providence: Pusie 17.19
Punition: Aucune.

Deuxième période
3-Pittsburgh: Giroux (W. Hudson-Liscomb) 12.33
Punitions: Doraty, Kuhn.

Troisième période
4-Pittsburgh: R. Hudson (Starr) 30
5-Pittsburgh: Doraty (Drouillard) 7.21
6-Pittsburgh: Doraty (Drouillard) 9.50
Punition: Shert.

Syracuse gagne

New-Haven, 17. (P.A.). — Les Stars de Syracuse ont défait les Aigles de New-Haven par un résultat de 5 à 4 dans une partie contestée. Les Aigles ont fait un ralliement enlevant à la dernière période, mais s'y prirent un peu trop tard pour renverser l'avantage acquis par les Stars au début.

SYRACUSE. — Buts: Stein; défenses: Church et Howard; centre: Convey; ailes: Burke et Locking; subs: Blake, Shannon, Markle, A. Jackson, Miller et Armstrong.

NEW-HAVEN. — Buts: Moore; défenses: Fields et Reed; centre: Smith; ailes: Farrant et Heximer; subs: Goubille, Beisler, Mondou, Runge, L. Jackson, Osmundsen, Drouin et Leswick.

Arbitres: Shaver et Perkins.
Première période
1 N-Hav.: Boyd-Osmundsen 5.05
2 Syrac.: A. Jackson-Markle 9.00
3 Syrac.: Markle-A. Jackson 19.50
Punitions: Church et Beisler.

Deuxième période
4 N-Hav.: Osmundsen-Mondou 1.50
5 Syrac.: Locking-Convey-Burke 13.10
Punitions: Convey et A. Jackson.

Troisième période
6 Syrac.: Blake 2.00
7 Syrac.: Shannon-Convey 5.00
8 N-Hav.: Farrant-Smith-Runge 17.10
9 N-Hav.: Boyd-Smith 19.40
Punition: Osmundsen.

Un long repos est recommandé

Toronto, Ont., 17. — Il se peut que Charley Conacher, ailier des Leafs, soit inactif pendant cinq semaines. Les médecins l'ont examiné et lui ont donné instruction de garder sa main blessée dans le plâtre.

L'ordre fut donné par le Dr J. W. Rush, médecin du club, qui l'a vu pratiquer hier. Il l'a ensuite examiné mais a amené en consultation le Dr John McDonald, un spécialiste en fracture.

Conacher fut blessé dans une partie avant le commencement de la saison régulière, alors que Toronto rencontrait Detroit. Ce fut un coup porté par Johnny Shert, qui joue maintenant à Pittsburgh.

Cunningham bat Moore

Charlie Cunningham, boxeur de 147 livres du club Ste-Anne, a gagné le principal combat à l'affiche hier soir à la salle Sainte-Anne alors qu'il obtint la décision sur Chick Moore, de l'Université Settlement et il reçut le trophée offert au pugiliste qui ferait la meilleure figure au cours de la séance.

Neuf combats furent disputés en plus de deux exhibitions et les nombreux spectateurs ont semblé être satisfaits.

Voici les résultats obtenus.
85 livres—T. Beauchamp, Griffintown B. C., bat Garrells, N.D.G. 108 livres—A. Nicklo, Iverley, bat Dineault, Champêtre; McGinnis, Iverley, bat Hylands, C.P.R.

118 livres—Sandy Best, University Settlement, bat P. Mines, Ste-Anne.
126 livres—N. Lapointe, Montcalm, bat Rivest, Champêtre.
135 livres—Dunphy, N.D.G., bat Mitchell, Champêtre.

47 livres—Cunningham, Ste-Anne, bat Moore, University Settlement.
160 livres—Brathwaite, University Settlement, bat Constans, Griffintown.
165 livres—Simon, Montcalm, bat Jardine, Griffintown B. C.

St-Jérôme est déclassé

Saint-Jérôme, 17. — Le club Sherbrooke a infligé un blanchissage au Saint-Jérôme hier soir par un résultat de 4 à 0 dans une joute des séries de la Ligue de Hockey Provinciale en présence de 1,800 personnes. C'était la troisième victoire consécutive du Sherbrooke.

La partie fut assez rude et pas moins de onze punitions furent infligées au cours de cette rencontre et Ranger, du Sherbrooke, reçut une majeure.

"Le Royal a compté deux points et a aidé son club à augmenter son avantage dans la course au championnat de la section sud fan-club que F. Ranger et Harris enregistrent les deux autres buts.

FILEZ! FILEZ! Ô MON NAVIRE....

ROULEZ! ROULEZ! VOS CIGARETTES AVEC LE TABAC VOGUE



VOGUE est en Vogue!

TABAC À CIGARETTES

VOGUE 10¢ le paquet

VOGUE signifie VALEUR

Ecoutez les émissions par Roland Beaudry sur le hockey, à CRCM tous les mar., jeu., de 11-11.15 p.m., le sam., de 10.45-11 p.m.

COGNAC BISQUIT

BISQUIT DUBOUCHÉ & C^o COGNAC

En Vente Dans Tous Les Magasins De La Commission Des Liqueurs De Québec

SAINE-FORTE BIENFAISANTE

BIÈRE RED CAP

AU MÊME PRIX QUE LES AUTRES • EXIGEZ-LA!

LES BRASSERIES CARLING LIMITÉE ~ MONTRÉAL

Partie nulle à Drummondville

Drummondville, 17. — Le Drummondville et le Granby se sont livrés un beau duel, ici, dans une partie régulière de la saison de la ligue provinciale, hier soir. Après soixante-dix minutes de jeu, les deux clubs sont sortis sur un pied d'égalité avec chacun un point à leur crédit.

L'ordre fut donné par le Dr J. W. Rush, médecin du club, qui l'a vu pratiquer hier. Il l'a ensuite examiné mais a amené en consultation le Dr John McDonald, un spécialiste en fracture.

Conacher fut blessé dans une partie avant le commencement de la saison régulière, alors que Toronto rencontrait Detroit. Ce fut un coup porté par Johnny Shert, qui joue maintenant à Pittsburgh.

SOMMAIRE
Première période
1-Drummondville: Marier, (Poirier-Vaillancourt) 16.08
Punitions: Dufresne (2), Drapeau, Routhier, Larose.
Deuxième période
2-Granby: Marchildon, (Delpelette) 19.28
Punitions: Lee, Larose.
Troisième période
Pas de point.
Punitions: Dufresne, Marchildon, Delpelette.
Période supplémentaire
Pas de point.
Pas de punition.

Hills & Underwood
LONDON DRY GIN
25 oz. \$1.80 40 oz. \$2.70

Autres fameuses marques Corby
ROBERT HOPE'S
LONDON DRY GIN
25 oz. \$1.80 - 40 oz. \$2.70
CORBY'S LONDON DRY GIN
25 oz. \$1.80 - 40 oz. \$2.70

Cherchez-vous un imprimeur?

ADRESSEZ-VOUS A

L'Imprimerie Populaire, Limitée
éditrice du journal

LE DEVOIR

qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix tous vos travaux de typographie

CARTES DE VISITE
Travaux de Ville
Menus - Têtes de lettres
Faire-part — Factures
Prospectus - Programmes
LIVRES — AFFICHES
Catalogues — Brochures
Périodiques — Journaux

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ — NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.

430, Notre-Dame Est, MONTRÉAL
Téléphone: BElair 3361*

L'autorisation d'une fabrique à intenter une poursuite judiciaire

Jugement de M. le juge Guibault dans une action au sujet de la construction de l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste — Les formalités requises pour autoriser une paroisse à poursuivre en justice — L'assemblée de paroisse — Exception à la forme maintenue

M. le juge Guibault, de la Cour supérieure, a rejeté récemment sur une exception à la forme la cause des Curé et marguilliers de l'Église de Saint-Jean-l'Évangéliste (Bonaventure), contre Dame Blanche Fontaine-Lachapelle, veuve de J.-P. Lachapelle, entrepreneur, et Jacques Lachapelle, entrepreneur, et Yvon Lachapelle.

La défenderesse est légataire universelle de feu J.-P. Lachapelle, son époux, et elle a les droits et les obligations dudit J.-P. Lachapelle, dans une entreprise contractée par lui, conjointement et solidairement avec Naraire Boucher, d'entrepreneur pour la construction de l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste; elle a d'ailleurs accepté de continuer cette entreprise après le décès de son mari.

La demanderesse alléguait qu'elle était créancière de la défenderesse pour la somme de \$5,456.23; les deux autres défendeurs sont deux des fils de la défenderesse. La demanderesse se plaignait d'un transport de la défenderesse à son fils Jacques de tout l'outillage d'entrepreneur provenant de feu son mari, pour une somme de \$925, le tout étant, prétend-elle, faux, simulé et nul; elle prétendait aussi que cet outillage avait une valeur d'au moins \$3,000. Elle se plaignait d'une vente de la défenderesse à son fils Yvon du seul immeuble qu'elle possédait, un terrain dans la ville de Saint-Ours; elle prétendait aussi que cette vente et le prétendu paiement étaient simulés et nuls; elle ajoutait que les deux défendeurs connaissaient au moment de ces transactions l'insolvabilité de leur mère, le déficit de \$10,000 des opérations de la société Boucher et Lachapelle dans la construction de l'église, etc.

La demanderesse concluait à l'annulation de ces transactions. La défenderesse a présenté une exception à la forme pour faire rejeter l'action sauf à se pourvoir, parce que les prescriptions du droit canonique et paroissial qui régissent la demanderesse n'auraient pas été observées pour la formation des procédures de cette cause.

La demanderesse, pour intenter la présente action, s'appuyait sur une résolution d'une assemblée des anciens marguilliers et des francs-tenanciers tenue le 22 décembre 1935. Mais dans cet acte, l'assemblée n'était pas qu'une délibération; elle était une assemblée de procédures en annulation de contrats intervenus entre la défenderesse et ses fils; on ignorait vraisemblablement alors l'existence de ces contrats; de plus il n'était pas question dans la résolution d'une réclamation à faire valoir contre la défenderesse. La délibération contenait seulement la mention que la fabrique a été chargée de payer une somme de \$5,535.52 à certains créanciers de ses entrepreneurs Boucher et Lachapelle, qu'elle a, de plus, contre la même société, une créance de \$505.16, et qu'elle a dû dépenser \$810 pour compléter la construction de l'église.

C'est pour ces raisons que les marguilliers anciens et nouveaux et les francs-tenanciers ont décidé d'autoriser M. le curé à exercer toutes procédures pour recouvrer lesdites créances contre l'un ou l'autre des deux associés Boucher et Lachapelle. Il n'y est donc pas question de poursuite contre la défenderesse ni contre ses fils. Et donc la fabrique n'a jamais été autorisée à intenter la présente action. Et pourtant la demanderesse avait besoin d'une telle autorisation, car "ce n'est pas tout, dit le juge, d'autoriser des procédures judiciaires; il faut indiquer d'une façon suffisante quelle personne ces procédures doivent atteindre, quelle cause elles ont pour objet, quel lien de droit peut exister entre les parties au procès auquel l'on veut donner origine. En tant que les défendeurs sont concernés l'autorisation invoquée ne contient aucun de ces éléments. Dans tous les cas, autoriser une poursuite judiciaire contre Pierre, ce n'est pas en autoriser une contre Paul. C'est l'évidence même."

Les défendeurs dans leur exception à la forme soulevaient un autre moyen en soutenant que l'assemblée conjointe des anciens et nouveaux marguilliers et des francs-tenanciers n'avait pas juridiction pour autoriser les procédures judiciaires indiquées dans la délibération et encore moins pour autoriser la présente action paulienne.

L'assemblée ne groupait que les anciens et nouveaux marguilliers et les francs-tenanciers, et par conséquent, certains paroissiens n'y étaient pas convoqués; ceux tenant feu et lieu. "Ce n'était donc pas une assemblée générale des paroissiens, et, cependant, cette assemblée générale des paroissiens était nécessaire à la validité de la délibération requise pour entamer un procès," dit le juge, qui cite à ce sujet plusieurs auteurs.

Il cite aussi un jugement de M. le juge Sévigny dans une cause entre la présente défenderesse et la présente défenderesse au sujet des mêmes réclamations. La fabrique a présenté une pétition en faillite contre la présente défenderesse, à la suite de quoi une ordonnance de séquestre intermédiaire a été rendue. M. le juge Sévigny a plus tard rejeté cette ordonnance en se basant sur les arguments invoqués dans la présente exception à la forme, et en maintenant que l'autorisation du 22 décembre 1935 n'était pas suffisante pour donner ouverture à une pétition en faillite.

"A notre avis, poursuit M. le juge Guibault, les procédures judiciaires autorisées par

Les honoraires d'un notaire

Décision du juge McDougall

M. le juge McDougall a décidé hier que le notaire qui atteste un contrat déjà prêt en y ajoutant sa signature et son sceau a droit aux honoraires fixés par le tarif notarial.

La firme Canadian Cannery Ltd. de Hamilton, avait retenu les services du notaire J.-Arthur Pérodeau pour des contrats de fiducie et d'hypothèque pour un montant de \$5,000,000 et le notaire envoyait un compte de \$2,318. La compagnie refusait de payer, en disant que le montant était trop élevé, qu'elle avait donné au notaire des copies imprimées des contrats, et qu'il n'avait eu qu'à les faire certifier, y faire ajouter quelques signatures, et y faire quelques additions. Tout le travail était prêt le lendemain du jour où les documents ont été remis au notaire.

Le juge a dit dans son jugement que si la Cour était libre de juger la question seulement sur la base des services rendus, du temps consacré à ce travail par le notaire et de l'attention requise en pareil cas, il est certain que le montant devrait être considéré comme trop élevé.

Mais la loi donne au notaire des privilèges et stipule un tarif pour ses services professionnels.

Les documents avaient été préparés par un bureau d'avocats en Ontario, mais dans la province de Québec l'hypothèque devait être enregistrée après avoir été revêtue de la forme notariale obligatoire.

En conséquence, on porta au demandeur en la présente cause les documents préparés d'avance et tout imprimés. Le notaire, après les avoir lus, fut obligé de les modifier pour leur donner la formule notariale en ajoutant un feuillet au début et un autre à la fin, en les faisant signer, et en les déposant à son greffe. Il s'occupa ensuite de l'enregistrement et en délivra des copies, quatorze en tout. Il avait cependant reçu des copies déjà imprimées. Il y ajouta sa signature et son sceau après les avoir rendues conformes à l'original.

Pour avoir authentifié l'acte il a droit à ses honoraires comme s'il avait rédigé l'acte lui-même. Ici le notaire avait eu à ajouter deux feuillets à un contrat contenant déjà plus de deux cents feuillets. Le juge a dit qu'en fait le notaire a chargé un peu moins que la somme à laquelle il avait droit. Il a condamné la compagnie à payer le solde dû sur le compte du notaire, \$1,701.

Prix de détail, loyers et coût des services

Le nombre-index des prix de détail, des loyers et du coût des services du Bureau Fédéral de la Statistique sur la base de 1926-100 est passé de 81.5 en octobre à 81.7 en novembre. Cette avance est en grande partie attribuable à l'augmentation des denrées alimentaires et du combustible. Les prix de détail seuls, y compris les denrées alimentaires, le charbon, le coke, le pétrole, les articles de ménage, etc., ont avancé de 76.9 à 77.2. L'indice est resté à 79.2 pour novembre après en avoir enlevé les denrées alimentaires. L'indice de 46 items de denrées alimentaires est passé de 74.4 à 75.0, des réductions dans le beurre, les pommes de terre, les oignons et la viande étant plus que contre-balancées par l'avance du prix des oeufs et des haricots. Une avance modérée du charbon et du coke a fait passer l'indice du combustible de 86.3 à 86.7.

Chaines de magasins de denrées alimentaires en 1935

Il y avait 86 chaînes de magasins alimentaires au Canada en 1935 avec 2,309 magasins et des ventes de \$105,635,000 comparativement au même nombre de chaînes avec 2,395 magasins et des ventes s'élevant à \$104,912,800 en 1934. Malgré le nombre inférieur d'unités, les ventes accusent une légère augmentation sur l'année précédente, ce qui indique une augmentation plus substantielle dans les affaires des magasins en opération. Les ventes de la Colombie Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan ont augmenté de près de 10 p.c., mais elles sont en grande partie contre-balancées par la diminution de celles du Nouveau-Brunswick et du Québec. Comme résultat, le gain net pour tout le Dominion n'est que de 1.7 p.c.

Professions et métiers des nouveaux échevins

Voici la profession ou le métier qu'exercent les membres du nouveau conseil:

6 entrepreneurs: Louis-Ovide Jalbert, Joseph Monette, Thomas O'Connell, Alfred Filion, Francis J. Hogan, J.-Allan Bray.

4 marchands: Omer Barrière, Joseph-Emile Dubreuil, George-S. Layton, Ovide Taillefer.

4 agents d'assurances: J.-Adrien Raynault, Max Seigler, J.-Henri Brien, Richard-F. Quinn.

2 notaires: J.-Marie Savignac, J.-Edouard Jeannotte.

2 industriels: J.-Georges Caron, A.-Etienne Goyette.

2 avocats: W. H. Biggar, Omer Côté.

1 gérant: Abraham Dupré.

2 bourgeois: Dave Rochon, W. S. Weldon.

1 vendeur: Henri Jarry.

1 médecin: Zénon Lesage.

1 dentiste: Adolphe L'Archevêque.

1 fleuriste: Léo-J. McKenna.

1 administrateur: Joseph Moreau.

1 cordonnier: Tréfilé Lacombe.

1 journaliste: Léon Trépanier.

1 agent: Hector Dupuis.

1 secrétaire: Armand Tailon.

1 buandier: J.-William Riel.

1 quincaillier: J.-Etienne Bélanger.

1 entrepreneur de pompes funèbres: J.-A. Bonnier.

1 comptable: Joseph Schubert.

Ordinations à Montréal

Liste des ordinands de vendredi et de samedi au Grand Séminaire et à la basilique — Trois nouveaux prêtres

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, confèrera la tonsure et les ordres mineurs à de nombreux séminaristes et religieux demain matin, à 6 h. 30, à la chapelle du grand séminaire de Montréal. Samedi matin, à la basilique-cathédrale, cette fois, Son Excellence confèrera le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise à d'autres séminaristes. La cérémonie de samedi commencera à 7 h. du matin.

Il y aura trois ordinands seulement à la prêtrise: l'abbé Albert Raymond, du diocèse de Montréal; le Père Marie-Fortunat (Pentton Kemp), des Pères Trappistes (venant du diocèse des Trois-Rivières), et le Père Joseph-Clovis-Bernard Crêpeau, des Pères Bénédictins (venant du diocèse de Montréal).

Voici la liste des ordinands:

A la tonsure

Du diocèse de Montréal: M. Bruno Cordeau.

Du diocèse de Valleyfield: M. Eulclide Ménard.

Du diocèse de Springfield: M. John C. Jutkiewicz.

Du diocèse de Manchester: M. Roland Montplaisir.

De l'Ordre des Conventuels: Fr. Daniel Kujawa, Fr. Louis Wiercinski.

Des Pères du St-Sacrement: FF. Jean-Marie Chaloux, Gabriel Filion, Paul-Emile Rheaute, Fernand Saindon, Agénor Thérault.

Des Pères de Ste-Croix: Roland Provost.

Aux premiers ordres mineurs

Du diocèse de Montréal: MM. Richard Baril, Paul-E. Bérubé, Charles Blondin, Louis-Ph. Boulanger, Emile Casavant, Léo DeGuise, Jean Désorcy, Paul Desroches, François Doucet, Maurice Filion, Fernand Fortier, John Frederickson, Joseph Fréteault, Robert Gélinas, Gérard Hébert, Roland Hébert, Miles Kelly, Gérard Laurin, Roland Legault, André Maille, Philippe Morin, Claude Paradis, Victorien Pesant, Georges Riedl, Adolphe Roy, John Ryan, Zoël Trotter, Lucien Turcot, Dolor Turcotte, Alfred Voukrikas.

Du diocèse de Valleyfield: MM. Louis de G. Lebeuf, Ubaldo Leduc, Ovidas Lepage, Marcel Lussier, Gaetan Rousseau, Antonio Séguin.

Du diocèse de Joliette: M. René Bounadère, Joseph Rainville.

Du diocèse de St-Hyacinthe: M. Gérard Boissel.

Du diocèse de St-Jean: MM. Benoît Caron, Jean Pelouquin, Lucien Roy, Edmond Trudeau.

Du diocèse de Sherbrooke: M. Gaston Bergeron.

Du diocèse d'Alexandria: M. Michel O'Brien.

Du diocèse de Burlington: MM. Armand Fortin, Donald Kelly, John Mahoney, John Orzel, John Shortall.

Du diocèse de Springfield: MM. Léo N. Joseph Russell, Walter Szyk.

Du diocèse de Grand Rapids: MM. Charles Cahill, Thomas Rowan.

Du diocèse de Hallowbury: MM. Adélard Matte, Ovide Lemay.

Du diocèse de Manchester: M. Leonard Provencer.

Du diocèse de Mont-Laurier: MM. Maurice Gareau, Marcel L'Alleur, Fernand Parent, Gaetan Pelletier.

Du diocèse de Sarnsburg: M. Lawrence Farmer.

Du diocèse de Pembroke: M. Sylvester Sulist.

Du diocèse de Fall River: M. Maurice Souza.

Des Pères Franciscains: Fr. Florian Philibert.

Aux derniers ordres mineurs

Du diocèse de Montréal: MM. Georges-E. Lafleur, Léo Lefebvre, Armand Longpré, Jean Legault.

Du diocèse de Joliette: M. Léopold Bellefleur.

Du diocèse de St-Jean: M. Jacques Côté.

Du diocèse de Burlington: M. Edouard Hébert.

Des Pères Jésuites: MM. Charles-Henri Beaulieu, Robert Bernier, Jean d'Aragon, André Denis, Edouard Dumas, Engelbert Lacasse, Roger Leclair, Paul-Emile Saint-Laurent, Jacques-Robert Tremblay.

Des Pères Franciscains: Fr. Ubaldo Robert.

Des Pères de Sainte-Croix: Jean Corbeil, Irénée Bouchard.

Au sous-diaconat

Du diocèse de Montréal: MM. Roland Bellefleur, Albert Gascon, Gérard Riopel, Adolphe Sénécal.

Du diocèse de Joliette: M. Paul-E. Toupin.

Du diocèse de St-Jean: M. Maurice Langlois.

Du diocèse de Sherbrooke: M. Edgar Parent.

Du diocèse de Manchester: M. Paul Vadeboncoeur.

Du diocèse de St-Basile: M. Joseph Robert.

Des Pères du St-Sacrement: M. Odilon Godin.

Au diaconat

Du diocèse de Montréal: MM. John Brennan, Armand Coulombe, Marcel Dostaler, Julien Gendron, Charles Marclé, Francis McMahon, Marcel Oumet, Gaston Parent, Roger Piché, Richard Robert, Maurice Théorêt.

Du diocèse de Joliette: M. Philippe Melançon.

Du diocèse de St-Jean: MM. Bernard Courville, Omer Ménard, Joseph Poissant.

Du diocèse de Sherbrooke: M. Albert Carboneau.

Du diocèse de Burlington: M. Gerald Buckley.

Du diocèse de Springfield: M. Thaddeus Janeczek.

Du diocèse de Hamilton: M. Wilfrid Murphy.

Du diocèse de Manchester: MM. Léo Nadeau, Maurice Leclerc.

Du diocèse de Portland: M. Antonio Girardin.

Du diocèse de Providence: M. Roussel, Adrien Boiscclair.

chez **DUPUIS**

CADEAUX PRATIQUES

d'HOMME à HOMME
ou d'une femme à un homme

Nous suggérons quelques-uns des articles mis en vente vendredi... Des commis experts rempliront vos commandes téléphoniques:

PLateau 5151 — local 202

Chemises de broadcloth . . .	1.00 à 6.95
Cravates de soie . . .	.50 à 2.50
Foulards de laine . . .	1.00 à 3.95
Foulards soie blanche . . .	1.50 à 5.00

Pyjamas de finette	1.59 à 2.95
Pyjamas de broadcloth	1.95 à 7.50

Pour le collégien, l'étudiant

BROSSE-MILITAIRE avec PEIGNE

Le tout dans jolie boîte. COMPLET.

.98

Ouvrez ce soir jusqu'à 10 heures et tous les soirs jusqu'au jour de l'An.

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

A.-J. DUGAL, v.p. et dir. gér.

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

Faits divers

Encore les "bookies"

Il existe donc encore au moins un service d'information pour les preneurs au livre qui fournit des informations à ses clients, car la police provinciale, sur les ordres de Me Ivan Sabourin, s'efforce de découvrir les "bookies" qui se livrent à ce trafic. On a arrêté trois personnes, on a saisi des livres et des cartes, on a saisi des livres et des cartes, on a saisi des livres et des cartes.

Fait à noter, les "bookies" s'attendent à la visite de la police d'un instant à l'autre, car quel qu'un fait constamment le guet. C'est nouveau dans une maison de paris, car autrefois on ne se donnait pas cette peine. Dans le bon vieux temps, on avait toujours quand la police allait rendre visite à un établissement de cette sorte et dès qu'une escouade de policiers quittait les quartiers généraux, un coup de téléphone avertissait le ténancier, qui prenait alors ses précautions en invitant la plus forte partie de sa clientèle à déguerpir avant l'arrivée de la police.

La police provinciale s'est hâtée hier à deux tripiots où l'on faisait le guet. En effet, lorsque les policiers ont opéré leur descente à 425 ouest, rue Saint-Jacques, un homme se tenait à la porte et a prévenu le ténancier dès qu'il a aperçu les policiers. Aussitôt les lumières se sont toutes éteintes, comme par enchantement. Les policiers entrèrent cependant dans l'établissement et, à leur grand étonnement, après avoir fait de la lumière, ne trouvèrent personne sur les lieux. Flairant qu'on voulait leur jouer un tour, ils ont fait des recherches pour découvrir dix hommes, dont le ténancier, qui s'étaient dissimulés, les uns sous les tables, les autres derrière une cloison en carton-plâche. Tous dix furent appréhendés et durent fournir le dépôt qu'exige Me Sabourin, pendant que l'on saisisait les téléphones, etc. Le même incident s'est répété à 4421, rue Saint-Urbain, où quelqu'un faisait le guet. La police, avertie, a déjoué le ténancier en faisant irruption dans l'établissement par une porte qui donnait dans un restaurant. Là on a appréhendé six hommes, dont le ténancier. La police a répété le même jeu à 904, boulevard Saint-Laurent, où elle a arrêté le ténancier et quatre parieurs. Au cours de ces trois descentes, la police a encaissé \$1,905 en cautionnements.

La cause de Fissault

Lorsque le greffier a appelé le nom de Henri-Elie Fissault, accusé du meurtre d'Éliane Saint-Pierre, M. le juge Maurice Tétrault a fait, en substance, la déclaration suivante:

— En toute justice pour l'accusé, je ne crois pas devoir présider à son enquête préliminaire sur l'accusation de meurtre, après avoir présidé à son enquête sur l'accusation d'enlèvement et de séquestration. La preuve de la Couronne sera probablement la même dans cette deuxième cause. Je crois qu'il est juste que je ne préside pas cette deuxième cause.

Vendeur de places condamné

M. le juge Amédée Monet a sentence Oscar Paquette, 38 ans, 5673, deuxième avenue, Rosemont, à un an d'emprisonnement après avoir trouvé coupable d'obtention d'argent sous de fausses représentations.

Le prévenu, si on en croit la dé-

claration de la Couronne.

Des Pères Franciscains: François Inamochi.

Des Pères du St-Sacrement: René

NOËL

TRAINS SUPPLÉMENTAIRES

entre MONTRÉAL et Shawbridge, Ste-Agathe, Québec, Ottawa, etc.

Détails complets des agents

PACIFIQUE CANADIEN

ciale à quelques pas de la pouponnière.

Le procès de Carter à Percé

Percé, 17. (C.P.) — Kingsley Carter, ancien maire de Gaspé, a été envoyé hier à l'examen volontaire à l'issue de l'enquête préliminaire après que le tribunal eut admis le témoignage du caporal Saint-Pierre, de la police fédérale, qui a raconté la confession que lui a faite Carter le matin même du meurtre d'Arnold Morgan.

C'est Mme Carter elle-même qui est venue chercher Saint-Pierre en lui disant qu'elle craignait un malheur. A son arrivée, Saint-Pierre a trouvé Carter en train de se battre avec un autre homme. Carter a déclaré qu'il avait tué Morgan pour se défendre à la suite d'une discussion provoquée par des paroles insultantes que la victime aurait adressées à Mme Carter.

M. le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste, a déclaré que la victime se trouvait dans un état d'ivresse avancée au moment de sa mort et qu'elle a été atteinte de quatre balles. M. le Dr Fontaine a ajouté que les balles provenaient de l'arme produite par le caporal Saint-Pierre.

Cinq ans de pénitencier

Rimouski, 17. (C.P.) — Louis Bujold, d'Amqui, en Matapédia, a été condamné à passer cinq ans au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour avoir commis différents vols dans le comté. La police provinciale a retrouvé la plus grande partie de son butin.

Aux familles de Me Victor Delage et de M. Désiré Poirier

A une récente séance, le conseil de la corporation du village de Saint-Hilaire a voté des condoléances à la famille de Me Victor Delage, avocat de Saint-Lambert, décédé ces jours derniers, et à celle de M. Désiré Poirier, cantonnier des chemins de fer nationaux, décédé lui aussi voici quelques jours. Il a voulu reconnaître en Me Delage et en M. Poirier des citoyens modèles.

LES VENDREDIS DE L'ÉCOLE NORMALE

d'une école... à l'autre...

Brochure de la plus grande actualité après le magnifique congrès qui vient de se terminer au Plateau.

En vente au service de Librairie du "Devoir" et à l'École normale Jacques-Cartier: 10 sous l'unité, un dollar la douzaine, sept dollars et demi le cent.

JOSEPH D'AMEREAU

DEROULE PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES